

**ÉCONOMIE**  
Bond-surprise des mises  
en chantier au Québec  
Page B 1



**MUSIQUE**  
Montréal abolit le budget de la  
Chapelle historique du Bon-Pasteur  
Page B 8

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 53

LE MARDI 11 MARS 2008

89 c + TAXES = 1 \$

Voilà les clémentines...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**JEAN-FRANÇOIS** Godin, travailleur du marché Atwater, tentait tant bien que mal de franchir les bancs de neige successifs hier, afin de porter à bon port ses boîtes de clémentines. Il n'a pas été le seul à devoir pratiquer malgré lui cet exercice sportif, puisque le retour au travail s'est effectué au milieu des accumulations substantielles de neige. Montréal a en effet reçu plus de 30 centimètres au cours de la fin de semaine, une bordée que les équipes de déneigement s'affairaient à ramasser. Malgré tout, la journée s'est bien déroulée. Nos informations en page A4.

## Le Québec n'a plus la cote au cégep

Les cours sur le Québec seraient en voie d'extinction

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le nombre de cours d'histoire du Québec et de cours sur le Québec est en chute libre dans les cégeps du Québec, entre autres raisons parce que les élèves sont « moins intéressés » par ces cours. C'est ce que montre une étude d'un professeur d'histoire au Cégep du Vieux-Montréal, Gilles Laporte. Selon lui, le cours Histoire du Québec, qui représentait 25,4 % des cours d'histoire offerts au cégep en 1990, n'en représentait plus que 13,3 % en 2006 et « n'est plus offert que dans une dizaine d'établissements ».

Pour arriver à cette conclusion, M. Laporte a comparé les données du Rapport final de la coordination provinciale pour la discipline histoire de 1991 et, pour 2006, les chiffres très précis d'une étude de marché de la maison d'édition Chenelière éducation. M. Laporte a aussi évalué à seulement 2424 (soit moins de 5 % des élèves inscrits au collégial) les cégepiens qui ont suivi un cours d'histoire du Québec l'an dernier (1146 à la session d'automne et 1278 à celle de l'hiver). Un sondage mené cet automne auprès d'une trentaine de professeurs d'histoire du collégial a aussi révélé que les trois quarts d'entre eux « sont d'avis que ce cours devrait poursuivre sa régression ».

Toujours selon M. Laporte, les cours portant spécifiquement sur le Québec — tels Fondements historiques du Québec, Sociologie du Québec, Politique Québec-Canada, Économie Québec et ses régions, histoire régionale —, « autrefois des cours importants » dans les programmes de sciences humaines, « sont menacés d'extinction ».

Le professeur, qui publiera le mois prochain un éditorial sur la question dans le Bulletin d'histoire politique, croit que les raisons de ce déclin sont multiples. Il souligne en particulier l'absence d'une « compétence » claire prescrivant la connaissance de la société québécoise en sciences humaines au cégep. Dans les programmes de sciences humaines, soutient-il, « nulle part le professeur n'est invité à aborder le thème du Québec ». Et dans ces programmes, aucun cours de l'histoire du Québec n'est obligatoire.

Moins de 5 % des cégepiens ont suivi un cours d'histoire du Québec l'an dernier

## TQS choisit l'offre d'achat de Remstar

PAUL CAUCHON

TQS a trouvé un acheteur, l'entreprise Remstar, qui veut amener le réseau de télévision « au-delà de la télévision conventionnelle ».

La direction de la chaîne et les actuels propriétaires de TQS, Cogeco et CTV GlobeMedia, ont donc choisi l'offre d'achat de cette entreprise montréalaise, très active dans la production et la distribution de films québécois et étrangers.

Mais plusieurs étapes doivent encore être franchies avant que la relance de TQS puisse s'effectuer. Le réseau de télévision doit plus de 60 millions à ses créanciers, et le nouveau propriétaire doit présenter d'ici le 31 mars un plan financier pour les satisfaire. Une assemblée des créanciers est d'ailleurs prévue pour le 28 avril.

La direction de TQS doit également présenter devant

VOIR PAGE A 8: TQS

## Grand ménage en vue chez les psychothérapeutes

La loi 50 donnera à l'Ordre des psychologues la responsabilité de délivrer les permis

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

N e pourra plus se prétendre psychothérapeute qui veut au Québec. Le gouvernement Charest a en effet déposé un projet de loi qui viendra sonner le glas des consultations bidon, un fléau maintes fois dénoncé sur la place publique. S'il se concrétise, ce grand ménage donnera de nouveaux pouvoirs à l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) qui aura pour mandat de trancher une fois pour toutes entre la bonne pratique et le charlatanisme de ceux qui revendiquent à tort ou à raison le titre de psychothérapeute.

Présentement, rien n'empêche quiconque de pratiquer la psychothérapie. Cette formule élastique fait en sorte qu'il revient en fait au public de séparer le bon

grain de l'ivraie. Avec les conséquences que l'on sait, dénonce la présidente de l'OPQ, Rose-Marie Charest. « Actuellement, un psychothérapeute qui n'est membre d'aucun ordre et qui a des relations sexuelles avec un patient a le champ libre, [...] personne ne peut le sanctionner. Idem pour un psychothérapeute qui fait preuve de négligence ou d'abus de pouvoir ».

Les gens qui ont recours à des services de psychothérapie traversent des moments de fragilité qui sont pourtant incompatibles avec le laisser-faire qui a cours présentement, croit Mme Charest. Si jamais la thérapie tourne mal, ces gens n'ont en effet aucun moyen de faire valoir leurs droits. « Je suis devenue présidente

VOIR PAGE A 8: MÉNAGE



CHRIS WATTE REUTERS

John Baird, ministre fédéral de l'Environnement

KYOTO

## Une amende d'au moins 35 milliards attend le Canada

À lire en page A 3

INDEX

Annonces..... A 4	Idées..... A 7
Avis publics.. B 4	Météo..... B 6
Culture..... B 8	Monde..... B 5
Décès..... A 4	Mots croisés.. B 6
Économie..... B 1	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

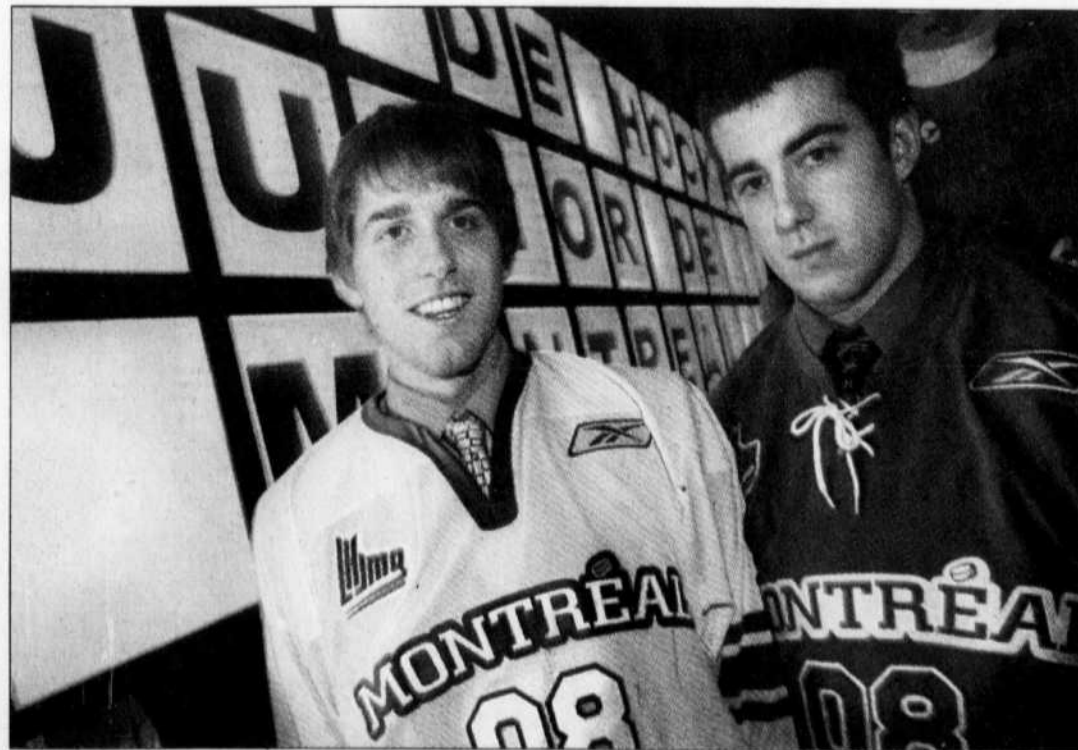
## Le Junior de Montréal revit

JEAN DION

Le 25 février dernier, Farrel Miller se trouvait au Colisée Pepsi en compagnie de trois amis pour assister à un match entre les Fog Devils de St. John's et les Remparts de Québec, de la Ligue de hockey junior majeure du Québec.

Tous les villes canadiennes de la LNH ont une équipe junior. Pourquoi ça ne marcherait pas à Montréal ?, se demande Farrell Miller

« Le score était 1 à 1 avec moins de cinq minutes à jouer. Puis Maxime Pomerleau a marqué un but pour les Fog Devils. Nous nous sommes levés spontanément pour applaudir. Nous étions là, quatre debout, et 12 000 autres qui nous regardaient comme s'ils voulaient nous tuer », raconte-t-il à la blague. « St. John's a finalement gagné 2-1. Je peux le dire, nous avons remporté la première manche... » Rires. La première manche? Celle d'une rivalité sportive entre Montréal et Québec, qui a disparu pour l'essentiel depuis le départ des Nordiques pour le Colorado, et qui pourrait bien renaître si tout fonctionne selon le vœu du principal intéressé. Car si Farrel Miller est un chaud partisan des Fog Devils, c'est qu'il a acheté la compagnie il y a quelques semaines. Et qu'il va la déménager à Montréal. Dès l'automne prochain, une autre tentative de faire vivre le hockey junior majeur dans la métropole verra le



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'attaquant Nick Layton, à gauche, et le défenseur Tyler Gale, des Fog Devils de St. John's, ont posé hier dans le nouvel uniforme bourgogne et blanc du Junior de Montréal. À la fin de la présente saison de la Ligue de hockey junior majeure du Québec, les Fog Devils, qui ont été récemment achetés par l'homme d'affaires montréalais Farrell Miller, déménageront dans la métropole et tenteront d'y faire renaître une longue tradition, mise à mal ces dernières années par un manque d'intérêt chez les amateurs. La rivalité Montréal-Québec reverra-t-elle le jour?

VOIR PAGE A 8: JUNIOR

LES ACTUALITÉS

# L'ADQ acceptera même un alourdissement de la dette

À peu près rien ne peut plus empêcher le parti de Mario Dumont d'appuyer le budget libéral



Gilles Taillon ARCHIVES REUTERS

**ROBERT DUTRISAC**  
 Québec — L'Action démocratique du Québec est telle- ment déterminée à appuyer le prochain budget qu'elle s'apprête à fermer les yeux sur une autre augmentation de la dette de l'État québécois, une situation qui avait pourtant poussé le parti de Mario Dumont à voter contre le budget l'an dernier.

Le porte-parole en matière de finances, Gilles Taillon, a reconnu, hier, que l'ADQ ne voterait pas nécessairement contre un budget grâce auquel le gouvernement s'endetterait pour payer l'épicerie. «Si on finance l'épicerie avec la dette, c'est clair qu'on va dénoncer avec la même force que l'an dernier les promesses du gouvernement», a soutenu lors d'un point de presse le député de Chauveau, qui a tout de suite ajouté: «Je ne dis pas qu'on va voter contre.»

Gilles Taillon participait à un bref débat sur le mouvement coopératif devant les membres du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité avec le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, et le porte-parole en matière de finances du Parti québécois, François Legault. Durant ce débat, Raymond Bachand s'est permis un aparté concernant le budget: «M. Taillon, on vous a écouté sur le budget. Vous allez trouver, je pense, un certain nombre de choses.»

Le ministre s'est même permis une métaphore domestique sur le thème de la cohabitation, terme employé à satiété par les membres du gouvernement Charest pour parler du statut de minoritaire. «Cohabiter, ça veut dire: il faut que tu t'écoutes dans une maison. Tu es à la même table au petit déjeuner le matin. Il n'y en a pas un qui prend la pinte de lait pour lui tout seul.»

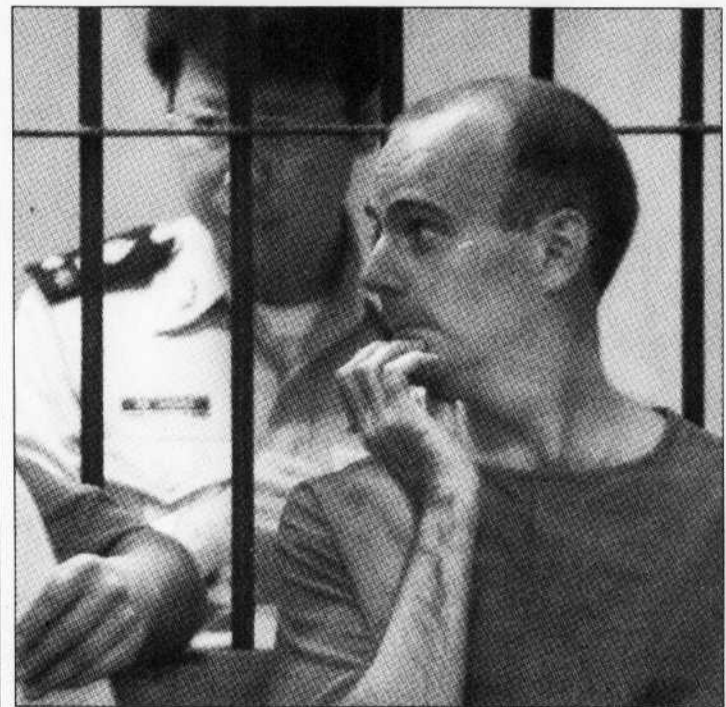
EN BREF

## Lac-Rapide : Ottawa prend position

Le gouvernement fédéral se positionne dans la guerre de pouvoir qui divise la petite communauté algonquine de Lac-Rapide au nord de Maniwaki. Après avoir donné son soutien au chef intérimaire Benjamin Nottaway, le ministre des Affaires indiennes (MAINC) a annoncé hier qu'il entendait désormais traiter avec le nouveau chef, Casey Ratt. Ce dernier prétend être le chef légitime depuis la tenue le 30 janvier d'un processus de sélection basé sur la coutume locale. Opposé à cette nomination, M. Nottaway avait sommé M. Ratt et son équipe de quitter le village. Les deux camps avaient élevé des barricades sur le territoire. À la suite d'une intervention de la Sûreté du Québec vendredi, la circulation dans la communauté a été rétablie, et des individus ont été interpellés, mais la SQ a signalé au Devoir que de nouvelles barricades avaient été installées hier. — *Le Devoir*

## Dernier hommage à un pompier

Varenes — Des pompiers de partout au Canada se sont joints aux citoyens de Varenes, en Montérégie, hier, afin de rendre un dernier hommage à Mathieu Emond, ce jeune pompier à temps partiel qui est mort en service la semaine dernière. Un camion de pompier de la ville de Varenes, recouvert de couronnes de fleurs, menait le cortège funèbre. Une de ces couronnes avait la forme du sigle des Canadiens de Montréal, Mathieu Emond étant un amateur passionné de hockey. Russ Bilton, chef adjoint des pompiers de Calgary qui assistait à la cérémonie, a dit être venu appuyer un homme qui, en combat, faisait valoir que tous les pompiers ressentent un choc à la perte de l'un des leurs. Mathieu Emond, 26 ans, était père d'une fillette de moins d'un an. Il a péri au sous-sol d'une maison envahie par la fumée, cherchant la source de cette fumée avec deux autres collègues, lorsque les flammes ont violemment envahi l'espace. Ses deux collègues ont réussi à s'extirper du brasier, de même que les deux résidents de la demeure, qui étaient sortis plus tôt pour appeler les pompiers. Un autre pompier québécois est mort dimanche à Val-des-Monts, en Outaouais, lorsqu'un garage s'est effondré sur lui. André Manseau, 18 ans, n'était pompier volontaire que depuis six mois au sein du service de protection contre les incendies de la municipalité. — *La Presse canadienne*



Christopher Paul Neil, un Canadien soupçonné de pédophilie, photographié hier alors que s'ouvrait son procès.

## Pédophilie: le procès du Canadien Christopher Neil s'est ouvert à Bangkok

**MICHAEL CASEY**

Bangkok — Le ressortissant canadien soupçonné de pédophilie et arrêté en octobre dernier en Thaïlande a entamé hier la première journée de son procès dans la capitale du pays, Bangkok. Christopher Paul Neil est accusé d'avoir agressé sexuellement un garçon de neuf ans. Il a été appréhendé l'an dernier au terme d'une chasse à l'homme internationale qui a duré trois ans, après qu'Interpol eut réussi à débrouiller sa photo à partir de clichés numériques sur Internet. L'enseignant de 32 ans, qui a travaillé dans différents pays d'Asie, a été arrêté le 19 octobre 2007. Interpol avait diffusé un appel international sans précédent pour l'aider à l'appréhender. Décontracté et tout sourire à son arrivée au palais de justice, il a dit espérer que justice soit rendue en Thaïlande. Il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir agressé sexuellement un petit Thaï de neuf ans, qui a communiqué avec la police après avoir vu le visage de Neil à la télévision. À la suite de son arrestation. L'enfant soutient que l'homme lui ver-

sait entre 15 \$ et 30 \$ pour pratiquer des fellations en 2003, alors qu'il vivait en Thaïlande. S'il est reconnu coupable, l'accusé encourt une peine maximale de 20 ans de prison pour agression sexuelle d'un mineur et pour avoir enregistré sur vidéo les agressions présumées, avoir emmené un enfant sans le consentement d'un parent et l'avoir retenu contre son gré. «Nous avons la preuve, et nous avons la victime», a dit le procureur Sontus Singhaput. Il est coupable. Les procureurs ont l'intention de déposer en preuve environ 70 photographies montrant Neil se livrant à des actes sexuels avec de jeunes garçons nus ou partiellement dévêtus, a dit M. Sontus. Ils prévoient également faire témoigner la jeune victime et ses parents, ainsi qu'un autre garçon ayant recruté la victime pour Neil. Selon M. Sontus, des accusations supplémentaires pourraient être portées contre le Canadien si la police parvient à retrouver d'autres victimes présumées en Thaïlande. Le procès a été ajourné au 2 juin prochain. Associated Press

## Choix du promoteur

La Ville de Montréal a choisi le promoteur Conceptions Rachel-Julien pour bâtir des logements et des commerces sur l'un des terrains d'anciens ateliers municipaux, aux abords de la station de métro Rosemont. Le projet, situé le long de la rue Saint-Hubert, à l'angle du boulevard Rosemont, comportera 335 logements, dont 220 studios et unités d'une chambre à coucher, ainsi que des espaces commerciaux au rez-de-chaussée. Sept promoteurs avaient répondu à un appel de propositions lancé par la Ville en octobre dernier. Conceptions Rachel-Julien a coiffé au poteau Construction Beau-Design, qui proposait l'aménagement de 330 logements, dont une résidence pour personnes âgées. C'est l'offre de 6,65 millions de dollars pour l'achat du terrain municipal qui a permis au promoteur de remporter la mise puisqu'elle dépassait de 1,15 million la proposition de son concurrent. Les travaux devraient débuter en 2009 pour se terminer en 2012. Ce projet fait partie du plan de revitalisation du site, qui comptera une nouvelle bibliothèque ainsi que 155 logements communautaires dont la construction devrait commencer cette année. — *Le Devoir*

Cotisations déductibles d'impôt

## REEE: Flaherty tentera de neutraliser le projet de loi libéral

**HÉLÈNE BUZZETTI**

Ottawa — Il est hors de question de rendre déductibles d'impôt les cotisations versées à un régime d'épargne-études. Ainsi en a décidé Ottawa hier. Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a en effet annoncé qu'il exploiterait à son avantage le processus parlementaire afin de neutraliser un projet de loi privé que les libéraux ont réussi à faire adopter la semaine dernière au grand mécontentement des troupes conservatrices. Le député d'opposition Dan McTeague a réussi à faire adopter mardi soir dernier à la Chambre des communes son projet de loi rendant déductible d'impôt l'argent que mettent de côté les parents en vue de payer des études post-secondaires à leurs enfants. Selon ce projet de loi, les parents pourraient ainsi placer dans un REEE 5000 \$ par année pour leur enfant, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par enfant. À l'heure actuelle, les sommes versées à un REEE ne sont pas déductibles, mais elles accumulent des intérêts à l'abri de l'impôt. Ottawa récompense aussi l'épargne en la bonifiant. Les conservateurs étaient furieux que ce projet de loi ait obtenu l'aval des trois partis d'opposition à la Chambre des communes. Comme il doit encore obtenir celui du Sénat, ils invitaient la majorité libérale à le bloquer. Dans les rangs libéraux, on se régale de voir le gouvernement s'en remettre aux sénateurs, si prompt qu'il est d'habitude à nier leur pertinence!

«Le projet de loi C-253 n'est rien d'autre qu'une tentative libérale de modifier le budget sans déclencher d'élection», s'est fâché M. Flaherty hier. «Ce projet de loi libéral n'est rien de plus qu'une tactique législative au goût américain qui menace notre équilibre budgétaire et replongerait le Canada en déficit.» Selon les estimations fédérales, le projet de loi de M. McTeague coûterait 900 millions de dollars au trésor fédéral, et près de 400 millions aux diverses provinces en revenus perdus. Le surplus prévu pour l'année financière en cours est à peine de 2,3 milliards. La motion permettant l'allocation immédiate de fonds selon les nouvelles règles du budget 2008 a déjà été adoptée, mais le projet de loi comme tel, qui modifie les lois affectées par le budget, viendra plus tard. C'est par cette voie que M. Flaherty neutralisera le projet de C-253. Les libéraux pourraient alors être pris à leur propre jeu, car ils devront décider s'ils votent ou non en faveur de cette loi de mise en application du budget ainsi modifiée par M. Flaherty. S'ils votent contre, ils déclenchent une élection, s'ils votent pour, ils devront dire adieu à la déductibilité des cotisations aux REEE. Dilemme. Le chef libéral Stéphane Dion a refusé de s'aventurer sur cette voie, indiquant seulement que le Sénat «fera son travail». «Ils tiendront compte du point de vue du gouvernement même si le gouvernement ne tient pas toujours compte de leur point de vue.»

Le Devoir

## Les verts du Québec élisent leur chef

**FABIEN DEGLISE**

La tension monte dans les strates dirigeantes du Parti vert du Québec (PVQ) engagé depuis plus d'un mois dans une course à la direction. Alors que le vote postal des 2000 membres a débuté hier, pour les deux prochaines semaines, le candidat Guy Rainville a dit avoir bon espoir de remporter cette dernière manche fort d'«appuis significatifs» des apparatuses de la formation écolo-politique. Des appuis dont l'importance a été toutefois minimisée par Scott McKay, l'actuel chef du parti. «Les chiffres sont grossièrement exagérés», a indiqué au Devoir M. McKay. Il faudrait demander à M. Rainville de revoir ses méthodes de calcul. Dans un message destiné aux membres et diffusé sur le site Internet du PVQ, M. Rainville, un spécialiste en géothermie qui fait également la promotion du crudorisme (l'art de manger cru) dans les écoles du Québec, somme déjà la victoire. «Parmi les présidentes et présidents d'associations [du parti dans les circonscriptions], 74 % d'entre eux m'appuient, écrit-il. Parmi les membres de l'exécutif national actuel qui ont pris position, 80 % d'entre eux m'appuient, soit 4 membres sur 5.» Tout en gardant la tête froide, le candidat estime donc que ses «chances sont bonnes» de remporter la victoire, a-t-il expliqué hier. «Mais je dois encore travailler fort, je suis

moins connu des membres que mon opposant.» Le début du vote postal vient mettre un terme à une campagne discrète qui s'est terminée sur une note dissonante pour M. Rainville. Lors d'un débat organisé mercredi dernier à la permanence du parti à Montréal, l'aspirant chef s'est en effet prononcé en faveur de la construction du pont de l'autoroute 25. Ce projet fait l'unanimité contre lui dans les milieux écologues. «Cela démontre donc un sérieux manque de connaissance dans ce dossier important», a dénoncé M. McKay. «J'ai fait une erreur, c'est vrai et je l'ai reconnue», a indiqué M. Rainville qui dit avoir étudié la question depuis mais surtout avoir transmis un communiqué aux dirigeants du PVQ pour affirmer désormais son opposition à cette idée de pont. «Je l'ai fait après m'être informé sur le sujet et avoir pris conscience des véritables enjeux. Ce n'est pas de l'opportunisme politique, c'est de l'honnêteté.» Les membres en règle du Parti vert du Québec ont jusqu'au 24 mars pour sceller l'avenir des deux candidats. Le vainqueur va être connu le 29 mars lors du Congrès national de cette formation politique qui, en mars 2007, a récolté 3,85 % des suffrages en présentant 108 candidats (sur une possibilité de 125). À titre comparatif, Québec solidaire, le parti de gauche, a obtenu 3,64 % des votes, avec 123 candidats.

Le Devoir



De Flipper au sauveteur de nageurs égarés, découvrez la vraie nature d'une espèce à part.

TV5  
WWW.TV5.CA

DAUPHIN, UN HÉROS TROP PARFAIT?

CE SOIR 20h

## Tuée en traversant la rue

Une piétonne a perdu la vie après avoir été happée par un camion de remorquage, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, à Montréal. L'accident est survenu, hier, vers 12h40, à l'intersection des rues Papineau et Rachel. La piétonne, une sexagénaire, a été transportée à l'hôpital où son décès a été constaté. La dame traversait pourtant à un feu vert lorsqu'elle a été frappée, selon ce qu'ont indiqué des témoins de l'accident aux policiers. Le conducteur du camion-remorque aurait tourné en sa direction alors que la signalisation routière interdisait de le faire à cet endroit entre 7h et 22h. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a ouvert une enquête. L'intersection a été fermée à la circulation, le temps de reconstituer la scène. — *La Presse canadienne*

## ACTUALITÉS




Michel David

## Les colocs

Il arrive parfois au député adéquate de La Peltrie, Eric Caire, d'utiliser les mots à mauvais escient. Dans un point de presse improvisé en marge du conseil général du PLQ, où il avait été dépêché on ne sait trop pourquoi, M. Caire a déclaré qu'il avait «les genoux fragiles».

Il voulait dire que l'ADQ ne se mettrait pas à genoux en appuyant un budget qui passerait outre à ses demandes, mais tout le monde a plutôt compris que, dans l'état de vulnérabilité où elle se trouve, elle plierait facilement.

De son côté, le premier ministre Charest a laissé entendre que le budget contiendrait quelques mesures qui permettraient à l'opposition officielle de voter en faveur du budget sans perdre complètement la face. De toute manière, elle n'a pas les moyens de faire la fine bouche.

A la différence de Stephen Harper, le premier ministre Charest ne tient pas à être renversé. On peut donc penser qu'il ne sera pas aussi sarcastique que M. Harper l'a été envers Stéphane Dion. Ce sera sans doute un peu mortifiant pour Mario Dumont, mais le PQ n'a rien perdu à se montrer conciliant au printemps dernier. La population ne tiendra certainement pas rigueur au chef de l'ADQ de se montrer enfin raisonnable. Bien au contraire, elle semble avoir saisi plus rapidement que les partis politiques la nécessité du changement des règles imposées par les résultats des élections du 26 mars 2007.

Pas plus que son homologue fédéral M. Charest ne s'attendait à devoir diriger un gouvernement minoritaire aussi longtemps. À moins d'un revirement spectaculaire, les «colocs» de l'Assemblée nationale sont condamnés à renouveler leur bail au moins un an, alors que le programme législatif et le Conseil des ministres avaient été conçus dans une perspective de court terme.

Maintenant que le conseil général du PLQ et le vote sur leadership de M. Charest sont chose du passé, il était inévitable que renaissent les rumeurs de remaniement ministériel, probablement durant la semaine de Pâques, alors que l'Assemblée nationale fera relâche.

Il est vrai que certains ministres croulent sous la tâche. Michelle Courchesne a beau effectuer des performances remarquables, l'Education et la Famille auraient besoin d'un ministre à plein temps. Tout le monde s'entend également pour dire que Christine St-Pierre devrait laisser la responsabilité de la Charte de la langue française à quelqu'un de plus expérimenté. Sans parler de Philippe Couillard, que l'on ne peut laisser éternellement à la tête d'un ministère dont il ne veut plus, sans que sa gestion finisse par en souffrir.

Malheureusement, il faudra encore patienter. À la veille de l'étude des crédits en commission parlementaire, qui nécessite une connaissance minimale des dossiers, le moment serait mal choisi pour effectuer un remaniement majeur.

Surtout, il n'y a aucune nécessité politique de précipiter les choses. Dans l'entourage du premier ministre, on a pris bonne note qu'il n'y avait aucun manifestant au conseil général de la fin de semaine. Pourtant, à l'ouverture du conseil, vendredi soir, la tempête de neige qui allait s'abattre sur le Québec était encore loin.

Assez paradoxalement, à la tête d'un gouvernement minoritaire depuis un an, M. Charest exerce présentement un meilleur contrôle sur le programme politique qu'au même stade de son premier mandat, alors qu'il disposait d'une confortable majorité parlementaire.

À l'époque, son gouvernement était embourbé dans la crise de Kanesatake et dans le dossier de la centrale thermique du Suroit. Selon Crop, 66 % des Québécois s'en disaient insatisfaits, alors que 50 % sont présentement satisfaits.

Le seul dossier qui donne réellement de l'inquiétude est celui de la langue. Au cours des prochains jours, Mme St-Pierre doit s'attendre à être une cible privilégiée. À moins qu'elle ne s'effondre comme l'avait fait jadis le docteur Guy Rivard, à qui Robert Bourassa avait commis l'erreur de confier le dossier, M. Charest peut très bien attendre la fin de juin ou même le début de l'automne pour remanier son cabinet, quand il aura une meilleure idée de ceux qui renonceront à solliciter un nouveau mandat aux prochaines élections.

À la veille de la rentrée parlementaire, le premier ministre n'avait pas grand-chose à dire sur ce qui attend les députés au cours des prochains mois, si ce n'est le budget de jeudi et les prévisions de dépenses qui l'accompagneront.

Dans son entourage, on ne s'inquiète pas trop de la capacité du gouvernement d'occuper l'espace médiatique. Il est vrai que les débats à l'Assemblée nationale ont bien servi M. Charest l'automne dernier. Il préfère nettement le face-à-face avec ses deux collègues de l'opposition aux confrontations par médias interposés hors de l'arène parlementaire.

Le tour de Mario Dumont viendra, a-t-il promis, même s'il l'a ménagé ces derniers temps pour obtenir son appui au budget. Les prochaines élections sont beaucoup trop lointaines pour considérer l'ADQ au plancher pour le compte. M. Dumont a démontré dans le passé sa remarquable capacité de transformer une question qui paraissait relativement secondaire en véritable tempête politique.

Dans l'immédiat, le principal adversaire est toutefois le PQ. Au cours de la session d'automne, M. Charest a eu un certain succès en présentant M. Dumont comme une girouette et un irresponsable, comme il avait jadis dépeint André Boisclair en homme immature et dépourvu de jugement.

En fin de semaine dernière, il a entrepris de définir Pauline Marois comme une femme incapable de se faire une opinion, qui change constamment d'idée. Il a rappelé que, le soir de son élection dans Charlevoix, elle avait annoncé son intention de nommer un ministre de la Souveraineté, pour en écarter l'idée deux jours plus tard. Puis sa volte-face sur les cours d'histoire, qu'elle avait proposé d'offrir en anglais aux élèves de cinquième année. Entre colocs, il est très facile de trouver un sujet de chicane.

mdavid@ledevoir.com

# Kyoto: une amende d'au moins 35 milliards attend le Canada

## Ottawa annonce des mesures pour améliorer le bilan environnemental canadien en matière de sables bitumineux

Le gouvernement Harper a annoncé hier que les centrales thermiques et les équipements d'extraction et de raffinage des sables bitumineux devront adopter à compter de 2012 des technologies de captage et de stockage du carbone. Ces mesures, ajoutées à celles des provinces et de différents programmes fédéraux, devraient retrancher annuellement 330 millions de tonnes ou mégatonnes (Mt) au bilan des émissions canadiennes d'ici 2020.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'annonce des premières mesures réglementaires fédérales visant les grands émetteurs industriels de gaz à effet de serre (GES) indiquent que le Canada s'achemine vers une pénalité minimale de 35 milliards pour non-respect du protocole de Kyoto.

Ces chiffres ressortent du bilan en chiffres absolus publié hier par le gouvernement Harper à l'occasion de l'annonce des mesures qu'il entend imposer bientôt aux grands émetteurs canadiens. Il en ressort que le Canada accusera un surplus d'émissions de 1160 Mt de GES durant la période 2008-2012. Au prix actuel de 30 \$ la tonne, qui a peu de chances d'avoir cours en 2012, le Canada se prépare une facture minimale d'environ 35 milliards. Les observateurs prévoient que les prix devraient plutôt osciller entre 50 et 75 \$ la tonne.

Selon les chiffres publiés hier par Environnement Canada, le Canada ramènera ses émissions en 2020 à 610 Mt. C'est 11 mégatonnes de plus que le niveau historique de 1990. Et c'est loin de la cible de Kyoto, soit 6 % en dessous du niveau de 1990 ou 563 Mt, même huit ans après l'expiration des engagements légaux en cours.

Les documents d'information publiés par le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, révèlent en effet que le Canada produira environ 3775 millions de tonnes de GES entre 2008 et 2012. Or il s'est engagé en vertu du droit international à limiter ses émissions

cumulatives durant cette période à 2815 Mt, soit 563 Mt en moyenne par année.

Le traité international prévoit que les pays signataires en contravention de leurs engagements devront soit se rattraper sur une courte période ultérieure par des réductions supplémentaires ou payer l'équivalent du surplus à la valeur du marché. Le traité prévoit aussi que la dette sera multipliée par 1,5 dans le cas des pays dont les efforts n'auront pas été sérieux ou compromis par une conjoncture incontrôlable.

Le gouvernement Harper résumait hier ainsi ses objectifs: le Canada réduira, d'ici 2020, de 20 % ses émissions par rapport à leur niveau de 2006. Les émissions actuelles du Canada dépassent de 25 % celles de 1990 et de 32 % l'objectif de Kyoto. Si rien n'est fait, précisait John Baird hier, les émissions du Canada pourraient atteindre 940 Mt en 2020, ce qui dépasserait de 58 % le niveau de 1990.

Les normes fédérales annoncées hier prévoient que les vieilles installations devront respecter des normes d'émissions d'ici 2010 par une réduction de 18 % de l'intensité des émissions produites par unité de production d'ici 2010 et d'un pourcentage de 2 % de plus par année par la suite.

Les usines qui auront commencé leurs opérations entre 2004 et 2011 devront adopter des technologies et des combustibles plus propres. Les installations de production à partir des sables bitumineux devront pour leur part recou-

rir au captage et au stockage de carbone ou à des technologies d'efficacité équivalente. Quant aux centrales thermiques, Ottawa ne leur permettra plus d'utiliser du charbon à forte teneur en carbone à moins qu'elles n'acceptent de capter leurs émissions. Les 16 secteurs qui forment le groupe des grands émetteurs industriels vont ainsi réduire leurs émissions de 165 Mt par année d'ici 2020.

Le ministre fédéral de l'Environnement a aussi annoncé qu'il rendrait obligatoire l'incorporation d'un pourcentage d'énergie renouvelable dans le carburant destiné aux voitures et camions légers, dans le diesel et le mazout. Il imposera aussi une norme de consommation de carburant au parc automobile, calquée sur celle des États-Unis. Ottawa promulguera enfin de nouvelles exigences pour les lave-vaisselle et d'autres appareils électriques en plus d'interdire à terme les ampoules incandescentes «inefficaces».

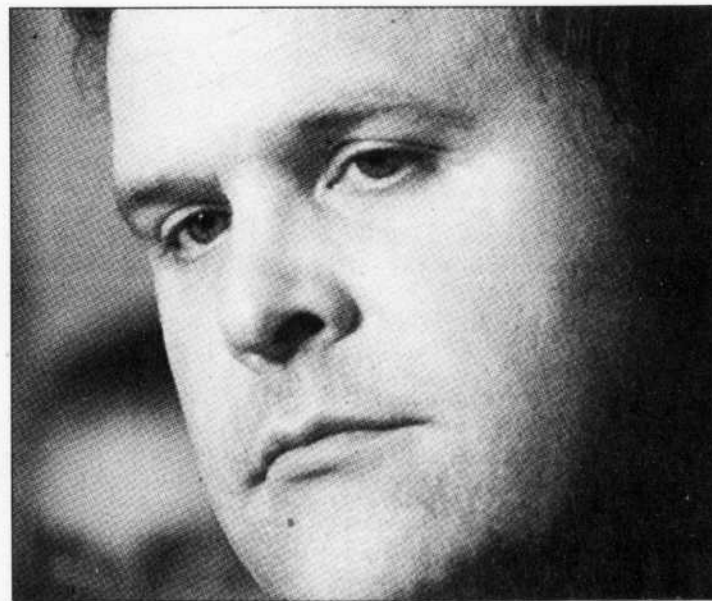
Les entreprises qui devront réduire l'intensité de leurs émissions pourront les acheter d'autres entreprises, y compris d'entreprises non réglementées qui auront obtenu des crédits pour leurs initiatives volontaires.

Le ministre Baird a été l'objet hier d'une plainte de la part de la Galerie de la presse pour n'avoir pas prévu une séance d'information technique pour les journalistes, furieux de la primeur du plan fédéral, divulgué hier au *Globe and Mail*, et d'avoir raté le rapport sur les changements climatiques, publié en fin de journée vendredi dernier.

Ce «plan» n'est qu'un projet, «aussi vieux et désuet que le vieux gouvernement conservateur» parce qu'il n'est pas accompagné d'un règlement en bonne et due forme et qu'il ne se conforme pas aux règles internationales, a précisé le porte-parole libéral, David McGuinty.

Le Devoir

L'objectif du gouvernement Harper: réduire de 20 % d'ici 2020 les émissions canadiennes de GES par rapport à 2006



John Baird

CHRIS WATTIE REUTERS

## EN BREF

## Mobilisation à Chibougamau

Chibougamau — La population de Chibougamau n'entend pas lâcher prise, tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas reçu de nouvelles de Québec afin de sauvegarder l'entreprise Chantiers Chibougamau. À la suite d'une assemblée, dimanche soir, à laquelle quelque 1800 personnes ont assisté, des élus, des travailleurs, des commerçants et de simples citoyens ont été mobilisés et ont manifesté, hier, le long de la route 167, à Chibougamau, face

au Centre administratif d'Hydro-Québec. Le blocus partiel a pour but d'empêcher les véhicules lourds et les entrepreneurs de circuler sur cette route qui relie le Saguenay-Lac-Saint-Jean à la Baie James. Il vise à ralentir la construction du barrage Eastmain 1A. Le Groupe d'action pour la sauvegarde de Chantiers Chibougamau demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Claude Béchard, d'éliminer les pertes d'approvisionnement de 60 % appréhendées par Chantiers Chibougamau, en raison de l'application du régime forestier prévu à la Paix des braves.

— La Presse canadienne

## Des stratégies gagnantes

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

# Facebook: les amis de Stéphane Dion sont très critiques à son endroit

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Avec des amis comme ceux-là, qui a besoin d'ennemis? Le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, se fait passer un savon par ses «amis» virtuels sur le populaire site de réseautage Facebook où il s'affiche. Ils lui reprochent de se faire complice des conservateurs en ne renversant pas leur gouvernement minoritaire. Mais bon, ils le félicitent aussi pour sa nouvelle monture de lunettes racée!

Il en va de la politique comme du banal quotidien: les politiciens qui soulignent leur existence sur le site Facebook jaugent leur popularité au nombre d'amis qu'ils recrutent. Et à cet égard, Stéphane Dion remporte la mise! Il peut se vanter d'avoir séduit 10 320 internautes en date d'hier midi. Même son populaire poulain Justin Trudeau — qui pendant un temps avait commis l'impair de tenir pour acquise son éventuelle victoire électorale en se présentant sur Facebook comme le député de Papineau — n'en compte que 6147.

Au classement des chefs de partis politiques fédéraux, le néo-démocrate Jack Layton arrive second à 9506, suivi du premier ministre Stephen Harper (8017) et de la leader du Parti vert Elizabeth May (1626). Le chef du Bloc québécois ferme la marche avec quelques centaines seulement (531), mais il ne s'agit pas d'un site autorisé.

M. Dion accepte les commentaires de tout le monde sur son babillard virtuel, et cette ouverture invite à la critique. Depuis qu'il a choisi de ne pas renverser le gouvernement conservateur et son troisième budget, il y a deux semaines, ils sont décapants.

«Coudonc, Monsieur Dion, êtes vous membre du Parti conservateur?», demandait Philippe Lemieux mercredi dernier. Il se faisait aussi l'écho d'Ali Abbas Naqvi, de Toronto, qui écrivait: «Je ne suis plus capable de l'endurer. Il devrait être congédié du poste de chef libéral. S'il était intelligent, il serait un conservateur.»

Dominique Noël, du Québec, se défoule en traitant le chef Dion de «tas de nouilles» et propose même de changer les premières lettres de cette expression pour en concocter une nouvelle franchement plus grossière. «M. Dion, combien d'affronts est-ce que les conservateurs vont pouvoir servir à ce pays avant que vous ne mettiez vos culottes?», demande-t-il, démontrant qu'il a de la suite dans les idées. Il termine son laïus par un cri de ralliement: «Pour le bien de notre pays, allons en élection!»

Des dizaines de commentaires similaires se retrouvent sur le site de M. Dion, certains visiblement frustrés par son pouvoir «renverser les cons» (abréviation humoristique utilisée dans les milieux de gauche pour désigner le parti de Stephen Harper). Le tout est évidemment à prendre avec circonspection puisque l'identité de ces militants hargneux ne peut être confirmée.

On reproche tantôt à Stéphane Dion de ne pas jouer son rôle de leader de l'opposition, tantôt de passer à côté de sujets en or qui auraient pu alimenter une campagne électorale. Tim Peterson, de Regina, écrit par exemple que l'opposition se trouve davantage du côté du NPD et de son chef, Jack Layton. «Au moins, il a des idées originales et il peut gérer son parti. Les libéraux sont en déroute.» Fordan Wall constate avec regret qu'en ne déclenchant pas d'élections, les libéraux ont renoncé à deux jeux scandaleux: l'affaire Chuck Cadman et la fuite concernant l'ALENA. «Je ne vois pas ce que vous pourriez espérer de mieux!»

À sa décharge, M. Dion a le courage d'accepter les commentaires. Sur le site du premier ministre Harper, il n'y a pas de babillard (wall). Seules sept vidéos mettant en vedette le premier ministre ont été sélectionnées, dont celles de sa participation aux émissions de télévision *Gaz Corner* et *The Rick Mercer Report*.

## Bravo pour les lunettes!

M. Dion récolte quelques commentaires positifs, en particulier pour ses nouvelles lunettes. Deux personnes ont pris la peine de le lui dire, dont une qui trouve que cela lui donne un petit air de «dur à cuire». Quelques rares personnes ont aussi salué la stratégie électorale attentiste de M. Dion. «Laissons les conservateurs se pendre eux-mêmes, puis réduisons-les à deux sièges [comme en 1993]!», lance Jacob St. John.

Ce genre d'opinion reste toutefois très minoritaire. En fait, le ton du site de M. Dion était si négatif qu'un militant a jugé bon d'intervenir samedi matin. «Je croyais que nous étions sur une page favorable» à M. Dion, écrit l'Albertain David Hendricks, un habitué. «Pour autant que je sache, il ne s'agissait pas d'un groupe de discussion intitulé "Je déteste Stéphane Dion et les libéraux".»

Le Devoir



MWS Student Camps International Inc.

CAMP D'IMMERSION EN ANGLAIS



• Pour étudiants de 7 à 17 ans • Cours d'anglais  
• Centre-ville de Montréal et Toronto • Activités culturelles  
• Camp de jour et résidence • Excursions touristiques

Depuis 1983 416 921-6998

9, rue Sultan, Toronto ON M5S 1L6  
www.mwscamps.com • office@mwscamps.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Isabelle Sanchez  
au 514 985-3454 ou à isanchez@ledevoir.com



## LES ACTUALITÉS

## Santé: la CSN et la FTQ appellent à un dialogue sur l'organisation du travail

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Le gouvernement Charest affirme qu'il veut un réseau public de santé fort? Eh bien, qu'il en fasse la preuve, ont lancé hier la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Les deux centrales l'invitent donc à mettre en place un grand chantier sur les solutions publiques au problème de l'accessibilité. Un exercice auquel elles entendent participer pleinement, quitte même à faire des concessions sur le sacro-saint plan de l'organisation du travail.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est récemment fait l'ardent partisan des gains de productivité. Ce faisant, le ministre se retrouve sur le terrain de l'organisation du travail des professionnels de la santé. Ceux-ci se disent prêts à revoir l'organisation de leur travail, mais en toute collégialité et en toute transparence, pas de manière «bureaucratique» et désincarnée. D'où ce vaste chantier proposé hier au gouvernement Charest.

De nombreuses idées sont déjà sur la table. Les syndicats songent par exemple à faire valoir la pertinence «d'introduire un système de retraite progressive»,

a expliqué le président de la FTQ, Michel Arsenault. Les quarts de travail pourraient aussi être rendus plus souples de manière à augmenter la productivité des blocs opératoires, a renchérit la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, qui estime qu'il faut également «revoir le partage des compétences des professionnels de la santé».

Mais encore faudra-t-il que Québec consente à prêter une oreille attentive aux suggestions des travailleurs. Les syndiqués de l'Hôpital du Sacré-Cœur ont formulé de nombreuses propositions visant à empêcher la signature d'un partenariat avec la clinique privée Rockland MD. Or, toutes leurs propositions, même les plus audacieuses, ont été balayées du revers de la main, a rappelé Mme Carboneau.

Les travailleurs syndiqués se disent prêts à reprendre l'exercice, mais à l'échelle nationale cette fois. Les expériences mises en avant à l'occasion de ce chantier devraient toutefois être suivies par un comité de pilotage national. Québec devra aussi admettre que sa gestion du personnel médical alimente les pénuries plutôt que de contribuer à les éliminer, a dit Mme Carboneau.

«Je pense qu'à ne pas s'intéresser à l'organisation du

travail, à ne pas s'ouvrir à tenter d'alléger les choses, à recourir continuellement et de plus en plus à des agences privées, tout ce qu'on fait, c'est alourdir les tâches pour les personnes qui restent dans le réseau [public]. On les incite presque à aller travailler dans le secteur privé. Je pense qu'on fait exactement le contraire de ce qui doit être fait», a estimé la présidente de la CSN.

Cette dernière ne nie pas que le réseau aura aussi besoin d'argent neuf pour se maintenir à flot. Mais les gains de productivité attendus peuvent être substantiels et constituent sa priorité, a-t-elle précisé. Ce faisant, les deux centrales croient pouvoir discréditer les dernières incursions du privé en santé, un mouvement qui est loin de se démentir, selon Michel Arsenault.

«Quand on réunit l'ensemble des initiatives prises à la pièce, ici et là, sans tambour ni trompette, on ne peut manquer de penser que le rapport Castonguay vient consacrer une situation qui a déjà pris son envol, celle de la privatisation du financement de la santé et de la prestation des soins et services», a dit le président de la FTQ, qui veut y mettre un terme.

Le Devoir

AGRICULTURE

## Eau Secours demande à Québec de sévir contre les contrevenants

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Ajoutant sa voix au concert de dénonciations qui ciblent le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Laurent Lessard, pour son refus d'appliquer les principales recommandations du rapport Pronovost, la coalition Eau Secours a réclamé hier à tout le moins une action immédiate et énergique contre les 57 producteurs agricoles en contravention de la loi, que Québec continue de financer.

Il a été établi que 57 producteurs agricoles se sont partagé 42 millions en aides financières diverses provenant de Québec après avoir été convaincus de contraventions aux lois environnementales.

«C'est scandaleux, et le ministre Lessard devrait au minimum s'engager à corriger cette situation, tel que cela est demandé dans le rapport Pronovost. Il y a là une absence totale de cohérence. C'est comme si un conducteur faisait de la vitesse sur l'autoroute et recevait un boni à la place d'une contravention», a déclaré la porte-parole d'Eau Secours, Martine Ouellet.

Pour le groupe environnemental spécialisé dans les questions de l'eau, «l'immobilisme» de Québec voue le rapport Pronovost aux tablettes, malgré les démentis du ministre qui a déclaré ne pas vouloir mettre en place une nouvelle politique agricole avant deux ans. «Cette déclaration dénote un grand manque de leadership», ajoute Mme Ouellet.

Pour la coalition, Québec doit revoir le financement du milieu agricole dans la logique «d'écoconditionnalité» recommandée par la commission, débloquer les budgets nécessaires à l'embauche d'un nombre suffisant d'inspecteurs et renforcer les amendes réglementaires, remplacer l'approche ferme par ferme en matière de contrôle de la pollution par une approche de bassins versants, augmenter la largeur des bandes riveraines à 10 ou 30 mètres selon la sensibilité des cours d'eau, interdire l'usage des pesticides à moins de 10 mètres des mêmes cours d'eau et ajouter de nouvelles normes sur les rejets d'azote, de pesticides, de résidus de médicaments et de pathogènes, tout cela encadré par des objectifs «mesurables» de qualité de l'eau.

Le Devoir

## La réputation de Félix Leclerc a souffert davantage que celle de Mario Clément et de la SRC

Le fils du chanteur témoigne au procès en diffamation intenté par le réalisateur Claude Fournier et la productrice Marie-Josée Raymond

BRIAN MYLES

La réputation de Félix Leclerc a été beaucoup plus écorchée que celles de l'auteur et réalisateur Claude Fournier et de la productrice Marie-Josée Raymond à la suite de la diffusion de la série controversée sur le célèbre chansonnier québécois.

C'est du moins l'avis de son fils, le cinéaste Francis Leclerc, qui a témoigné hier dans la poursuite civile de 4,3 millions de dollars en diffamation intentée par M. Fournier et Mme Raymond contre la Société Radio-Canada (SRC) et son directeur général des émissions de télé, Mario Clément.

«C'est Félix qui a mangé la claque dans cette histoire-là. J'ai voulu prendre sa défense, même s'il était mort», a dit M. Leclerc, appelé à témoigner par la SRC et M. Clément.

Le couple Fournier-Raymond reproche à M. Clément d'avoir mené un «travail de sape» à l'égard de leur série sur Félix Leclerc, dont le rôle était interprété par le chanteur populaire Daniel Lavoie. Au lendemain de la diffusion du premier épisode, le 2 mars 1995, M. Clément avait déclaré, lors d'une conférence de presse téléphonique, qu'il s'agissait là de l'une «des plus mauvaises séries que j'ai vues à la télévision».

Bien qu'il ne soit pas poursuivi par M. Fournier et Mme Raymond, Francis Leclerc a avoué hier qu'il fut en quelque sorte la bougie d'allumage de cette polémique opposant les deux créateurs au diffuseur public. M. Leclerc avait en effet exprimé publiquement son aversion de la série à deux reprises sur les plateaux de télévision de José-Lito Michaud et Guy A. Lepage, au printemps 2005. «Pour moi, ça n'a jamais été une série portant sur la vie de mon père», a-t-il dit devant le juge Richard Wagner. «Ça fait partie des choses ratées dans la carrière de Claude Fournier, à mon sens», a-t-il ajouté, sans pour autant remettre en question la bonne volonté de M. Fournier et de Mme Raymond.

Francis Leclerc en avait notamment contre le choix de Daniel Lavoie pour interpréter le rôle de son père.

«Daniel Lavoie, à mon sens, reste et restera toujours un chanteur», a-t-il dit. Le cinéaste jugeait également «drôle et absurde» le langage très littéraire adopté par Lavoie. À son avis, il n'y a que des personnages mythologiques, comme Yoda dans les films de la série Star Wars ou Gandalf dans la trilogie du Seigneur des anneaux, pour «parler en paraboles». «Félix Leclerc ne parlait pas comme ses écrits. Le fait de le faire parler comme ses livres, c'était une erreur», estime-t-il.

## Bouchard en renfort

En matinée, un ami des Fournier-Raymond, l'ex-premier ministre Lucien Bouchard, a indiqué que le couple a été complètement dévasté par le sort réservé à la télé-série sur Félix Leclerc.

Selon M. Bouchard, l'imbroglie avec la SRC fut «épouvantable» et «destructeur» sur le moral de M. Fournier et Mme Raymond. «On a eu tous énormément de peine. Tous leurs amis ont été frappés par ça. On était consternés», a-t-il ajouté.

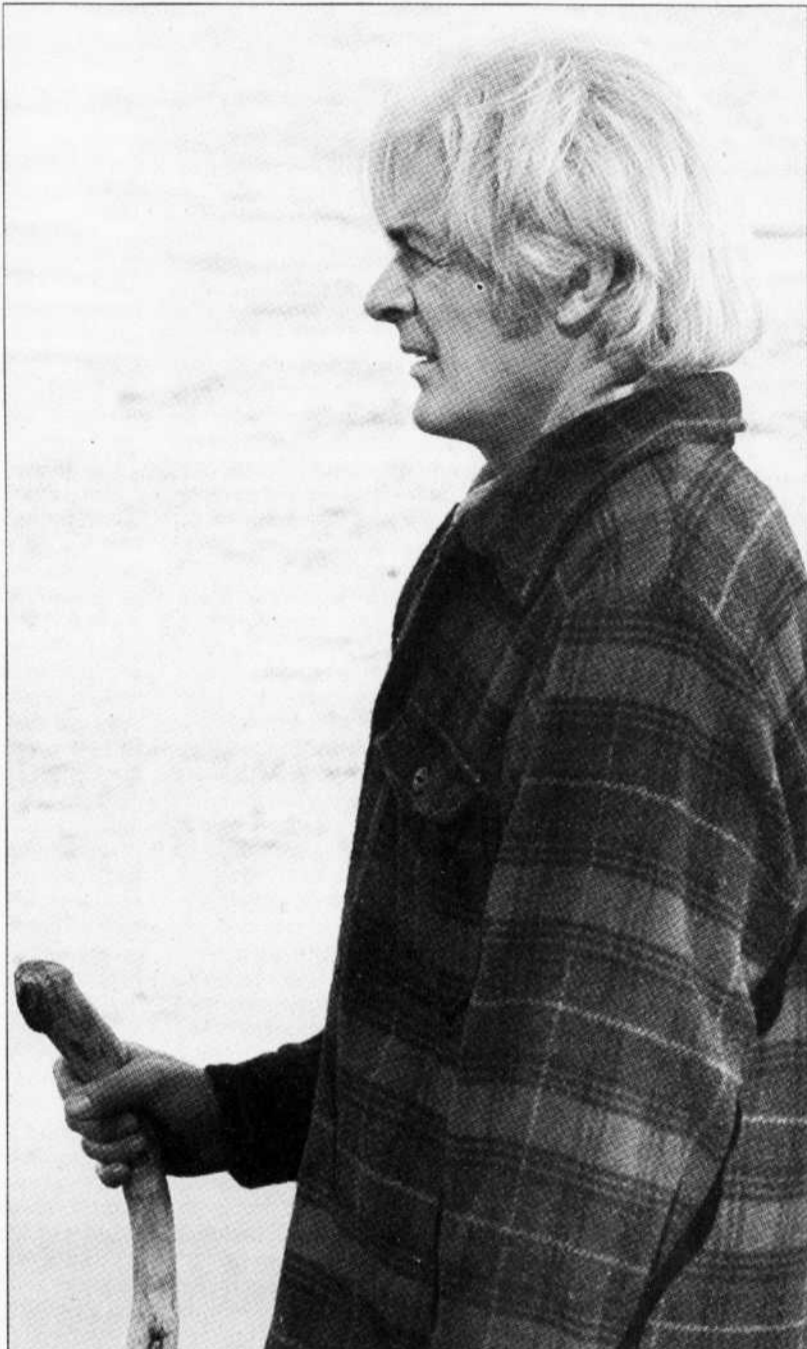
M. Bouchard s'est lié d'amitié avec Claude Fournier et Marie-Josée Raymond en 1986, alors qu'il occupait la fonction d'ambassadeur du Canada à Paris. En 1994, lorsque M. Bouchard s'est retrouvé entre la vie et la mort après avoir contracté un streptocoque de type A (la bactérie mangeuse de chair), Claude Fournier est demeuré constamment à son chevet. «Il ne m'a pas laissé une seconde. Il a été là des jours et des jours», a dit M. Bouchard.

L'ancien premier ministre s'est dit séduit la capacité d'émerveillement du couple Fournier-Raymond. «Ce sont des gens qui font confiance à la vie. Ils ont un côté enfant très très candide», a-t-il dit. «J'ai toujours été médusé par leur capacité de rebondir, de profiter de la vie.»

Par contre, ces deux «piliers d'une force bon enfant» sont sortis ébranlés de leur mésaventure avec la SRC et M. Clément. «J'ai vu des gens abattus, déprimés. J'ai vu des gens prostrés», a assuré M. Bouchard.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Le Devoir



Le chanteur Daniel Lavoie interprétait le rôle de Félix Leclerc dans la série réalisée par Claude Fournier.

## Enquête sur la vente aux enchères de toiles de Roch Thériault

Ottawa — Les services correctionnels du Canada ont reçu ordre d'examiner la vente aux enchères d'œuvres d'art réalisées en prison par le tueur Roch Thériault.

Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, a demandé au commissaire du Service correctionnel du Canada d'étudier le cas de Thériault, qui purge toujours une peine d'emprisonnement à vie après avoir été reconnu coupable d'un meurtre brutal en 1993.

La Presse Canadienne a rapporté dimanche que plusieurs œuvres de Thériault, y compris des peintures et des poèmes, se sont retrouvées sur le site Internet américain MurderAuction.com. Ce site présente des criminels comme des célébrités et offre aux collectionneurs la possibilité d'acquiescer des souvenirs de toute sorte allant de rognures d'ongles à des toiles encadrées.

Le ministre «est préoccupé par le fait qu'un individu pourrait vouloir retirer un profit d'un crime abominable», a fait savoir la porte-parole Melisa Leclerc dans un communiqué, hier. «Notre gouvernement est déterminé à faire passer les droits des victimes avant ceux des criminels.»

Thériault se faisait appeler Moïse et avait pris la tête d'une secte comptant une douzaine d'adultes et deux fois plus d'enfants, au Québec en Ontario, entre 1977 et 1989. Il a tué sa femme en l'éventrant.

Une de ses victimes, qui n'a pas vu le site Internet, a déclaré hier avoir été horrifiée d'apprendre que celui qu'elle appelle son bourreau vend ses peintures sur un site Internet. Gabrielle Lavallée, aujourd'hui âgée de 58 ans, a dit trouver inacceptable que son agresseur et d'autres comme lui profitent financièrement de la célébrité acquise au détriment de leurs victimes.

La Presse canadienne

## Magazine, concerts et blogue

Découvrez la nouvelle dimension d'Espace classique.



Cette semaine, en entrevue exclusive  
Karina Gauvin, soprano  
Radio-Canada.ca/espaceclassique

ESPACE  
classique

La webradio d'Espace musique

## ÉDITORIAL

Surprenez-nous,  
Monsieur Charest

Les gens heureux n'ont pas d'histoire, dit-on. Ce dicton s'applique bien au congrès du Parti libéral du Québec du week-end dernier. L'événement s'est terminé en apothéose pour le premier ministre Jean Charest pour qui cette fin de semaine aura été une sorte de grand «love-in». L'appui reçu l'investit d'une autorité exceptionnelle qu'il lui reste maintenant à exercer.

**D**e ce congrès, il y a bien peu à dire comme tel. Tout s'est déroulé dans l'ordre et sans heurts. Les questions délicates ont été mises de côté. C'est le cas de la politique de la langue que l'on a peu eu le temps — vraiment? — d'étudier en assemblée plénière. C'était le seul sujet contentieux. À la place, on a mis l'accent sur le développement économique, la famille et l'environnement, des questions qui permettaient toutes de dégager facilement des consensus, voire l'unanimité.

La préoccupation des organisateurs de ce congrès était patente, éviter à tout prix les dissensions et dégager une image d'unité derrière le chef. Le message a été compris. Trop bien même! Comment ne pas voir en effet dans ce vote de confiance de 97 % à son endroit une dimension artificielle. Certes, les militants libéraux se devaient d'accorder leur confiance à leur chef. Depuis l'automne, il s'est repris en main. Il a accepté d'être conseillé et, surtout, d'écouter ses conseillers. Aujourd'hui, son gouvernement ne va pas encore bien, mais il va beaucoup mieux. Néanmoins, comment croire qu'il n'y a que 3 % des militants libéraux qui soient insatisfaits du leadership de leur chef et qui veuillent en changer?

Un tel appui est une arme à deux tranchants pour Jean Charest. Cela lui permet de ne pas avoir à se méfier des ennemis au sein de son parti. Il peut se consacrer entièrement à ses adversaires péquistes et adéquistes et chercher à convaincre les Québécois qu'il est celui qui peut mieux défendre leurs intérêts. Par contre, s'il n'y arrive pas, il tombera de très haut. Le choc sera alors brutal.

Le défi de Jean Charest est d'arriver à convaincre les électeurs francophones qui, aux dernières élections, se sont tournés majoritairement du côté de l'Action démocratique et du Parti québécois. Ces dernières semaines, il a repris quelques points de pourcentage au parti de Mario Dumont, mais il demeure loin derrière celui de Pauline Marois qui s'est fait le champion de la promotion de l'identité et de la langue. Deux thèmes qui, de toute évidence, font peur aux libéraux, au point que les délégués au congrès ont fait bifurquer le texte d'une résolution le mot citoyenneté.

Le blanc-seing obtenu au cours de ce congrès devrait permettre à Jean Charest d'aborder plus librement ces questions. Osera-t-il aller à l'encontre des réserves de ses militants? Le congrès terminé, on s'attendra à ce qu'il retrouve ses habits de premier ministre et accomplisse cette «mission sacrée» qui est la défense de la langue française qui, selon ses propres mots, revient à tout chef de gouvernement du Québec.

Jean Charest saura-t-il nous surprendre? Il ne faut pas en écarter la possibilité. Il l'a fait une fois à l'automne 2000, reconnaissant à la stupefaction de beaucoup de ses militants que le Québec formait une nation. Il a confirmé dimanche que la ministre responsable de l'application de la loi 101, Christine St-Pierre, présenterait d'ici la fin du mois un plan d'action. On sait qu'il n'est pas question d'amender la loi 101, mais le gouvernement peut prendre les moyens pour l'appliquer avec vigueur. Il peut donner le message fort et clair que les Québécois attendent. Allez, Monsieur Charest, surprenez-nous une autre fois. Ce vote de vos militants vous en donne les moyens.

bdescoteaux@ledevoir.com

## La gauche imprévue

**L**e premier tour des municipales françaises ne s'est pas conclu comme prévu: si l'UMP, le parti du président Sarkozy, a perdu certaines villes au profit du Parti socialiste, ce dernier ne peut pas parler de raz-de-marée, comme certains sondeurs l'avaient prédit. En fait, cet épisode électoral s'est terminé par une surprise qui en dit long sur l'humeur politique changeante des Français. De quoi s'agit-il? La montée de la gauche de la gauche, comme on dit désormais.

En effet, si un parti a de quoi se réjouir, c'est bien le Parti communiste qui vient d'effectuer un rebond inattendu. Car, en plus d'avoir conservé ses mairies, il a reconquis certaines des villes perdues en 2001 comme Dieppe et a de bonnes chances de grossir sa dote à la faveur du second tour dans des agglomérations peuplées, Nîmes et Le Havre par exemple. Fait à noter, à souligner deux fois plutôt qu'une, le PC l'a emporté là où le Parti socialiste avait provoqué des primaires faute d'alliance. Bref, au PS, on doit se mordre les doigts.

L'autre moitié de la gauche de la gauche elle aussi de quoi afficher sa satisfaction. La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) menée par Olivier Besancenot a enregistré des scores très inattendus dans des villes de taille moyenne comme Clermont-Ferrand (14 %). En tout cas, cette récolte de voix par l'organisation trotskyste a pris des proportions propres à faire perdre leur latin aux édiles socialistes qui, à l'évidence, peinent à lire l'évolution politique des Français.

Ce rebond des communistes combiné à la montée de leurs frères ennemis trotskystes a ceci de particulier qu'il s'avère un écho hexagonal à ce qui a été constaté chez leurs voisins allemands. Lors de récentes joutes électorales, on a observé une percée notable de Die Linke, littéralement La Gauche, qui regroupe les ex-communistes, les altermondialistes et les déçus du SPD. Toujours est-il que La Gauche participe à la gestion des affaires dans certaines municipalités et Länder.

Cela étant, la recombinaison de l'horizon politique étant en cours et non achevée, on est témoin de dissonances tant de la part de bonzes de l'UMP que du PS. On s'explique. À la suite des résultats d'hier, le MoDem est en mesure de jouer l'arbitre dans bien des villes. En clair, si un tel du PS ou de l'UMP espère l'emporter lors de la grande finale, il devra faire davantage que des appels du pied en direction de son homologue du MoDem. En un mot, il devra négocier.

Et alors? Dans certains cas, on sait que des représentants de l'UMP négocient avec le MoDem. Dans d'autres, ce dernier a entamé des pourparlers avec les candidats du PS. Ex-candidate à la présidentielle, Ségolène Royal favorise une alliance nationale avec le MoDem, contrairement à son ex-mari et actuel patron du PS, François Hollande. Morale de cette histoire? Le PS pousse le machisme jusqu'à refuser d'accomplir sa mue.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires MANON BELAND



## LETTRES

## Que d'aide!

Lettre à M. Marcel Tremblay

Depuis quelque temps, M. Marcel Tremblay, vous nous incitez, nous, les citoyens, à utiliser les stationnements gratuits mis à la disposition de la population qui nuit au déneigement de la bonne Ville de Montréal.

Je vais donc voir le site Internet que vous m'avez indiqué, pour constater que les premiers espaces de stationnement sont loin de chez moi. Mais je suis un bon citoyen, M. Tremblay, je regarde comme il faut, et je constate que, parmi les «près de 2500 places» que vous m'avez promises, 835 se trouvent sur le mont Royal. Pas de problème, je vais placer ma voiture là-bas, près du Lac des Castors. Ce périple me permet de visiter le joyau de Montréal. Je prends l'autobus puis le métro pour revenir chez moi. Je retourne voir le site que vous m'avez indiqué et constate que je dois enlever mon véhicule avant 7h le matin. Pas de problème encore une fois, M. Tremblay, je consulte le site de la société de transport de Montréal pour voir les horaires de l'autobus qui gravit le mont Royal: le numéro 11. Petite surprise, l'autobus part à 7h40 de la station Mont-Royal pour arriver au Lac des Castors à 7h52; je serai donc en retard pour libérer la place que vous m'avez généreusement octroyée. Pas de problème, M. Tremblay, je vais marcher. Je pars donc de chez moi à 5h30, sur des trottoirs qui ne sont pas encore déneigés pour marcher jusqu'au métro Jarry, prendre le métro, arriver au métro Mont-Royal et marcher jusqu'à ma voiture. J'en profite, grâce à vous M. Tremblay, pour visiter le Mont-Royal, joyau de notre ville.

Je reprends donc ma voiture à l'heure prescrite, pour rentrer chez moi où je serai le premier à placer ma voiture au bord de ma rue enfin déneigée. Une petite surprise m'y attendait: la rue n'a pas été déneigée. Pas de problème, M. Tremblay, puisque demain, lundi, l'autobus de la montagne m'amènera au Lac des Castors à 6h57 et je pourrai donc éviter la marche, quand même assez longue, sur les chemins du mont Royal.

M. Tremblay, grâce à votre initiative, j'ai pu agir en citoyen responsable, j'ai certainement évité une contravention pour stationnement illégitime un soir de déneigement, et j'ai certainement évité à mon auto un remorquage qui n'est pas très conseillé pour la mécanique de mon précieux véhicule. Je ne sais comment vous remercier. [...]

Claude Barbaud  
Montréal, le 9 mars 2008

## Indigne de sa rémunération?

À la lecture du texte de Guy Laperrière selon lequel les professeurs d'université gagnent trop (*Le Devoir*, «Idées», 7 mars), mon enfance et mes années au collège classique me sont immédiatement revenues en mémoire. En effet, je ne peux m'empêcher d'attribuer à notre bon vieux fond judéo-chrétien cette propension qui me semble toute canadienne-française à se sentir indigné d'être rémunéré au niveau qui est consenti. Vouloir, avoir, penser à l'argent est une tare; l'image de Séraphin Poudrier n'est jamais loin chez nous. Inutile de commenter l'argumentation de mon collègue qui associe allègrement le chargé de cours, le professeur au collégial, l'enseignant au secondaire et le professeur d'université pour conclure qu'«un minimum de sentiment d'équité sociale pousserait à un équilibre tout autre des salaires» entre ces personnes si manifestement équivalentes du point de vue de la formation et des tâches.

Je retiens plutôt sa décision qui l'a rendu si heureux: «passer à demi-temps, coupant ainsi son salaire de moitié, ce qui a permis d'engager un jeune professeur». J'avais été fort agacé lors de «la grève héroïque» (dixit M. Laperrière), de l'automne 2005 à l'Université de Montréal, d'entendre certains collègues réprocher haut et fort la recherche d'un rattrapage salarial tout en encaissant en toute sérénité les gains obtenus par les efforts des autres. Je comprends que M. Laperrière continue à travailler à plein temps pour son mi-salaire, sinon pourquoi y aurait-il matière à pavoiser? Nul doute que son confesseur

l'en a félicité, en attendant le Confesseur suprême qui fera sûrement de même. Quelques indulgences avec ça?

Bertrand Desjardins  
Chercheur agrégé, département  
de démographie, Université de Montréal  
Le 8 mars 2008

## Le plaisir d'être piéton

Lors de mes déplacements professionnels, j'ai souvent eu le plaisir de visiter la belle ville victorienne de Glasgow en Écosse.

Chaque soir, mon travail terminé, je me suis promené dans les rues piétonnières Sauchiehall et Buchanan qui ont une longueur totale de 1,2 km. Ces rues sont des endroits de choix pour tous les magasins de qualité. Malgré les heures de fermeture différentes de chez nous (les Starbucks ferment à 20h mais les pubs à minuit), les rues sont animées et agréables.

Loin de simplement barrer l'accès de ces rues aux automobiles par de gros blocs de béton ou des clôtures temporaires comme nous le faisons à Montréal lors des festivals et des ventes de trottoirs, la ville de Glasgow a installé du mobilier urbain de grande qualité et refait la surface des rues avec des blocs de granit. Il n'y a pas de trottoirs, la rue entière est le trottoir! Dans trois des six endroits où les voitures sont autorisées à traverser les rues, la rue de croisement est rétrécie à seulement une voie. [...]

Par rapport à Glasgow, notre ville fait pauvre figure. L'artère commerciale principale, la rue Sainte-Catherine, est dominée par quatre voies de voitures (deux voies remplies par des voitures stationnées). Les piétons, eux, ont un mince tracé nettement insuffisant pour le nombre d'utilisateurs. En hiver, c'est encore pire. La chaussée est dégelée en priorité pour les voitures pendant que les piétons doivent faire leur propre chemin à travers les trottoirs glacés.

Je me réjouis de l'annonce qu'une partie de la rue Sainte-Catherine sera piétonne cet été. J'en suis certain, l'essai sera convaincant. [...]

James Lawlor  
Montréal, le 9 mars 2008

## LIBRE OPINION

## Sous respirateur artificiel

STEVE FOSTER

Président-directeur général du Conseil québécois des gays et lesbiennes

**D**ans *Le Devoir* du 23 février dernier, un article est paru sur les difficultés rencontrées en ce moment par l'organisme Séro-Zéro qui, faute de financement gouvernemental adéquat, devra réduire son personnel de moitié, privant ainsi sa clientèle de services de santé globale. Pourtant, les activités de prévention, d'éducation et de sensibilisation de cet organisme national sont plus qu'essentielles.

Dans un autre article paru également dans *Le Devoir* le mardi suivant, le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Martin Lemay, y allait quant à lui d'un cri du cœur afin que les organismes communautaires puissent recevoir davantage de financement afin de répondre efficacement aux problématiques de plus en plus nombreuses vécues par celles et ceux qui viennent en aide aux personnes en situation d'exclusion et de pauvreté.

Le Conseil québécois des gays et lesbiennes (CQGL) joint sa voix à ce dernier et déplore à son tour le sous-financement des organismes communautaires au Québec. Cette triste réalité économique est le lot quotidien des groupes desservant les clientèles gays, lesbiennes et transsexuelles de la région de Montréal et elle est vécue tout aussi durement par les organismes des autres régions.

En préparation depuis un certain temps, le CQGL vient d'ailleurs de terminer la compila-

tion des résultats d'un sondage effectué auprès de 80 groupes LGBT visant à obtenir un portrait de la situation sur le terrain. Les données recueillies (taux de réponse 50 %) confirment que les organismes communautaires LGBT sont sous respirateur artificiel.

## Quelques données

Cinquante pour cent des répondants ont moins de 5000 \$ annuellement pour répondre à l'ensemble des besoins de leur clientèle. De ce nombre, seulement 37,5 % d'entre eux disposent d'aussi peu que 2000 \$.

En outre, seulement 37,5 % des groupes reçoivent de l'aide gouvernementale, et les sommes versées peuvent représenter aussi peu que 1 % de l'enveloppe budgétaire. Soixante-dix pour cent des groupes qui reçoivent de l'aide gouvernementale ne sont pas soutenus sur une base récurrente. Et 25 % des groupes survivent grâce aux administrateurs qui contribuent de manière personnelle au financement de la mission de l'organisme. Dans certains cas, ce montant peut représenter jusqu'à 95 % du financement global.

Par ailleurs, 65 % des organismes n'ont aucun employé et, pour près de 50 % des répondants, le domicile d'un des administrateurs sert de bureau officiel. Ce sont 77,5 % des organismes qui ont déclaré avoir plus de trois missions et, de ce nombre, 60 % en ont plus de six: lutte contre l'homophobie, action politique, soutien et écoute, accompagnement, santé et prévention, référencement, groupes de discussion, etc.

Les problématiques majeures auxquelles doivent répondre les organismes sont à 66,5 % dues à l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, 40 % à la violence, 40 % au suicide et à 37,5 % à la superficie du territoire à desservir.

Le CQGL déplore les conditions de survie auxquelles font face les organismes LGBT. Rien ne peut justifier, par exemple, que le coordonnateur bénévole d'un organisme du Saguenay-Lac-Saint-Jean ait à investir personnellement 80 % des revenus dudit organisme afin d'en assurer sa survie.

Doit-on attendre qu'il arrive à ces nombreux organismes sous-financés le sort d'un groupe de Drummondville qui a dû fermer ses portes faute de soutien gouvernemental? Et que dire des groupes comme Séro-Zéro et du Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL) dont le financement est loin de correspondre à la densité de la population LGBT à Montréal.

Il est vraiment temps que le gouvernement du Québec mette en œuvre les recommandations du Rapport de consultation de la CDDP, *De l'égalité juridique à l'égalité sociale: Vers une stratégie nationale de lutte à l'homophobie* auquel le ministre de la Justice, M. Jacques Dupuis, a indiqué clairement vouloir donner suite.

C'est pourquoi le CQGL réclame une action rapide et positive de la part du ministre et du gouvernement à l'une des recommandations du rapport en finançant adéquatement les groupes LGBT. Qu'on se le dise, quand le respirateur artificiel ne fonctionne plus, c'est la mort à coup sûr.

## IDÉES

## Serge Lemoyne: sombrer dans l'oubli

JOCELYN FISET

Peintre

**C**ontrairement à ce que tout le monde croit, 1998 ne fut pas l'année d'une seule mais de deux catastrophes. Évidemment, la première est celle du verglas, et l'on se remet à peine du tapage médiatique des dernières semaines. La seconde n'a encore rien causé comme tapage, si ce n'est cette exposition en forme d'hommage, présentée bravement par le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire jusqu'au 23 mars prochain.

Oui, donc, la catastrophe. En juillet 1998 disparaissait le peintre Serge Lemoyne, décédé prématurément d'un cancer foudroyant. Il avait 57 ans!

Certains demanderont en quoi la mort d'un artiste est aussi catastrophique qu'un mois sans électricité pour des milliers d'individus ou la perte de quelques trente innocentes vies humaines et des centaines de millions de dollars en dommages matériels.

La réponse est simple: l'oubli. Nous voici dix ans après la mort de Serge Lemoyne et il ne reste pratiquement aucune trace de son œuvre magnifique dans la mémoire et l'imaginaire collectif national. Voilà la véritable catastrophe.

Si un peintre aussi talentueux et aussi engagé que lui n'a pas sa place dans la mémoire, les pensées, dans la fierté de chaque Québécois, c'est à se demander qui l'aura.

## Du jamais vu au Québec!

Plus que tout autre, Serge Lemoyne n'avait de cesse de rendre son art accessible. On ne compte plus le nombre de ses actions, de ses happenings, de ses coups d'éclat faits pour et devant le grand public. Et que dire de sa fameuse période bleu-blanc-rouge, en plein cœur des années 1970, en pleine gloire du club de hockey Canadien où Lemoyne peint des centaines de toiles ayant comme unique thème les Glorieux et comme uniques couleurs, celles du Tricolore: le bleu, le blanc et le rouge. Dix ans, d'une belle folie créatrice assortie d'une volonté immense de toucher la masse des gens par la fusion de l'art et du sport.

Lemoyne peignait des images simples et facilement reconnaissables comme des plans rapprochés de diverses parties de l'uniforme des joueurs, toujours à la limite du figuratif et de l'abstrait, car il aimait faire déjouer la peinture. Pour la première fois, un peintre de chez nous créait de toutes pièces une symbolique tout à fait moderne et surtout à notre image, sorte d'icône parfait de notre sport national. Du jamais vu dans l'histoire de l'art au Québec.

À lui seul, ce cycle de dix ans aurait dû constituer l'apogée de la carrière de Lemoyne et lui attribuer une place bien méritée au panthéon de l'imaginaire collectif québécois, car il y avait, dans sa vie et son œuvre, matière à construire une aura aussi populaire, aussi imposante que celle d'un Maurice Richard, d'un René Lévesque ou d'un Félix Leclerc.

Au même titre que la planète entière est en mesure de comparer un portrait avec les deux yeux dans le même trou à un Picasso, de même, le Québec en entier devrait pouvoir comparer toute peinture qui dégoûte à un Lemoyne.

## La démission des élites

Malheureusement, la réalité est tout autre. Déjà, il y a plus d'un an, dans ces mêmes pages, j'ai tenté d'attirer l'attention sur «l'invisibilité» qui sévit dans le domaine des arts visuels consécutivement à l'incapacité des grands médias d'ici à promouvoir sérieusement notre culture.

Mais ce que nous vivons en ce moment est beaucoup plus qu'un problème médiatique. C'est la faillite totale d'une société à défendre ses artistes les plus fabuleux et à veiller à ce que leurs noms restent à jamais gravés dans les mémoires. Lemoyne est la preuve tangible d'une telle faillite. Tout comme le génial



Le peintre Serge Lemoyne est mort il y a dix ans. Qui se préoccupe de son œuvre?

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

André Mathieu, dont la mémoire et l'œuvre sont si ardemment défendus par le pianiste Alain Lévesque.

Ici, ce sont les artistes qui défendent les artistes. Ici, les grands créateurs n'ont plus la cote, et l'élite les abandonne.

Vous l'aurez sans doute remarqué lors des dernières campagnes électorales, les chefs de toutes tendances politiques profitent à répétition d'une population de plus en plus vieillissante qui ne craint qu'une chose: que la médecine à deux vitesses lui tombe sur la tête. Que tout le reste de la société roule à deux, trois ou trente-six vitesses, on s'en tape. La pauvreté et l'environnement, on verra bien. Alors l'art, vous savez. D'ailleurs, ne dit-on pas que Jean Charest n'assiste jamais aux vernissages du Musée d'art contemporain?

Au lieu d'allumer les esprits et de jouer un rôle de phare auprès du peuple, notre élite politique fait plutôt figure d'éteignoir.

En ce qui concerne l'élite de la finance ce n'est guère mieux. Selon les statistiques, un nombre infime d'entreprises québécoises collectionnent des œuvres d'art sur une base régulière.

Dans le monde des affaires, les grands vins (étrangers) se collectionnent mieux que les grandes œuvres (locales).

La désaffection de l'élite économique envers la culture se fait plus cruellement sentir chez les propriétaires de petites et moyennes entreprises principalement parce qu'ils sont plus nombreux. Ces nouveaux riches n'hésitent pas à payer des fortunes pour l'aménagement paysager de leurs grosses maisons alors qu'à l'intérieur, celles-ci dévoilent une obscène absence d'œuvre d'art.

Dans l'univers du paraître, tout le fric va à l'esthétique, rien à l'artistique.

Quant à l'élite culturelle, pour l'hérétique que je suis, la question est de savoir pourquoi nos véné-

rables institutions muséales réussissent à pousser la machine à fond lorsqu'il s'agit de promouvoir les Cocteau, Dali, Disney et autres créateurs d'outre-tombe et qu'ils n'y réussissent pas pour les créateurs de chez nous?

Attend-on qu'ils reviennent d'une tournée triomphale à Paris, Berlin ou New York pour bouger? Serions-nous encore à ce point colonisés? Alors, qu'est-ce qu'on attend pour leur organiser nous-mêmes la promotion qu'ils méritent et une tournée du Québec, du Canada et du monde?

## La vraie calamité

C'est ainsi que, par un laisser-faire général, les élites ouvrent la voie à ce succédané de culture qu'est le divertissement.

Ce n'est un secret pour personne, notre société souffre de la boulimie du divertissement et du culte de la célébrité. L'Occident a finalement atteint les confins de la galaxie Gutenberg où les quinze minutes de célébrité accessibles à tous et prophétisées par le pape du Pop-Art Américain, Andy Warhol, se concrétisent aujourd'hui à la puissance dix grâce à la télé-réalité et Internet.

De l'émission *TVA en Direct.Com*, qui permet à tout un chacun de passer à la télévision par le truchement de sa webcam, à YouTube en passant par Loft Story ou les pubs à faire soi-même des petits gâteaux Vachon, chaque jour qui passe propose son lot de sollicitations pour que le citoyen participe à quelque chose.

Le but innové de telles entreprises est d'outrepasser les vrais créateurs et de faire croire à tous que ce sont eux les artistes. Évidemment, plus il y aura d'individus qui créeront leurs propres vidéos, leurs propres Jackasseries, plus les méga-entreprises de divertissement auront d'abonnés qui voudront s'écou-

ter, se regarder, se reconnaître, et toc, plus il y aura de monde pour consommer des gigaoctets de narcissisme sur les cellulaires, les chaînes de télévision et les ordinateurs. C'est ainsi que le *business* est profitable.

Exit les artistes professionnels. Ici, le star-system fait loi et éclipse le système des beaux-arts. Le plus ironique de cette affaire c'est qu'en fin de compte, tout ce que désirent les adeptes de la célébrité rapide c'est imiter les artistes pour en devenir eux-mêmes. Or, s'ils sont capables de les imiter, c'est qu'ils ont eu accès à des exemples, des modèles...

Quand la culture des grandes idées et des belles folies créatrices n'a plus droit de cité, elle ne peut influencer la culture dite de grand public et celle-ci finit par s'appauvrir. Plus l'empire du divertissement fait la promotion de l'amateurisme au lieu de faire connaître plus de créateurs, de chercheurs, de scientifiques, de danseurs, de penseurs, de peintres ou de poètes, plus ce dernier contribue au rétrécissement des idées et de la pensée humaine.

En cette époque fatidique où nous commençons à peine à prendre conscience du fait que nous contribuons tous aux changements climatiques et au tarissement des ressources naturelles de la planète, il serait aussi temps de prendre conscience que, par nos comportements et nos choix de consommateurs de produits de divertissement de toutes sortes, nous contribuons tout autant à l'épuisement de notre imaginaire collectif de même qu'au tarissement des ressources créatrices de l'humanité, condamnant de ce fait l'art et la création à la disparition.

Mais, attention, la disparition d'une activité humaine aussi pointue que l'art, la disparition d'une manifestation aussi raffinée de l'esprit humain ne serait-elle pas alors annonciatrice de la disparition de l'homme, au même titre que la disparition de la banquise est annonciatrice de l'inevitable disparition de leurs polaires?

## Sarkozy en chute libre

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

Docteur en sociologie à l'UQAM

**O**n ne sait pas si la chute actuelle de Nicolas Sarkozy dans les sondages durera. Ce qui est certain, c'est qu'elle suscite actuellement une vague de commentaires dans les démocraties occidentales.

Tous semblent faire le même constat: si la politique de Nicolas Sarkozy en laisse certains froids et semble en rejouer d'autres, son comportement d'une indéfinissable vulgarité accélère la ruine de sa réputation.

Sa dernière frasque, ce «Casse-toi, pauvre con!» adressé à un quidam refusant de lui serrer la main, participe du même registre que l'étalage au grand public des amours immatures d'un président à la sensibilité d'adolescent. On aurait tort toutefois d'arrêter là notre réflexion sur le déclin d'un homme qui, encore hier, disposait d'un capital politique remarquable qui lui aurait permis d'enclencher sérieusement les grandes réformes dont la France a tant besoin, réformes placées au moment de la campagne présidentielle sous le signe de la rupture avec l'expérience soixante-huitarde. Il y a plus dans le comportement de cet homme qu'une simple faille caractérielle.

Si l'on veut comprendre le mauvais sort actuel de Nicolas Sarkozy, il faut plutôt voir de quelle manière il contribue en ce moment à désacraliser en profondeur la fonction présidentielle et les institutions de la Ve République, d'autant plus qu'elles sont héritées de l'œuvre du Général de Gaulle qui avait fait l'expérience des conséquences d'un avilissement de la classe politique et qui croyait pour cela nécessaire de mettre en place des institutions contribuant à l'élever plutôt qu'à l'abaisser.

Certains présentent cette désacralisation comme une démocratisation de la dernière présidence mo-

narchique du monde occidental, avec une conversion généralisée à la transparence, nouvelle idole des temps postmodernes. C'est pourtant ne rien comprendre au pouvoir et à ses lois fondamentales.

Depuis quelques décennies, c'est l'exercice du pouvoir et ses conditions qui semblent en régression. La perte de la distance entre les institutions et la société, et le refus souvent exprimé par les premières de la restaurer, donne l'impression d'une démocratisation de la vie politique. On devrait plutôt y voir sa fossilisation qui entraîne sa paralysie. À se décrocher des hauteurs de l'histoire, le politique se dégrade fatalement dans la simple administration du quotidien.

La chose est pourtant admise par les bons esprits: si la démocratie est indispensable, nécessaire et incontournable, elle doit aussi être transcendée par un impératif existentiel, historique. Pour s'exercer véritablement, le pouvoir exige sa part d'ombre dérobée à la lumière publique, qui rend possible l'exercice du mal nécessaire à la réalisation de l'intérêt général. Il n'y a pas de grandeur sans mystère et de mystère sans distance. Cela aussi, c'était la leçon du gaullisme.

En fait, on peut voir dans l'actuelle présidence de Nicolas Sarkozy un exemple de la crise de l'autorité qui abîme en ce moment la politique occidentale. Hier encore, la légitimité se devait d'être historique et démocratique, en s'inscrivant à la fois dans une vision du destin national et un enregistrement majoritaire de cette vision par la population.

Désormais, il semble bien que la seule légitimité que recherchent les hommes politiques soit spectaculaire, avec pour conséquence une forme d'hyperactivité médiatique où la confusion de la vie privée et de la vie publique génère une célébrité que l'on réserve jusqu'ici aux starlettes et que ne convoitaient pas les hommes d'État.

On ne se surprendra pas ensuite de la désaffection envers le politique et de la progressive désér-

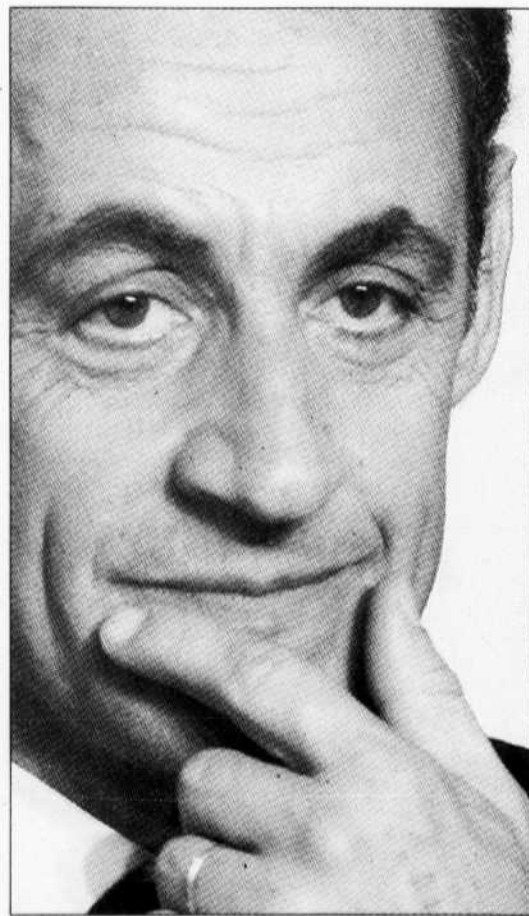
tion populaire de l'espace public. On ne se surprendra pas non plus que ce dernier soit occupé par des groupes et corporatismes qui ont moins le souci du bien commun qu'un agenda bien particulier à réaliser, qui se déploie d'autant mieux qu'il se réalise à l'abri de la démocratie.

Évidemment, dire cela ne consiste pas à condamner la plus grande partie du programme politique qui aura conduit Nicolas Sarkozy à la première fonction de France. Revaloriser l'identité nationale, restaurer l'autorité de l'État contre le désordre public, rappeler la mission civilisatrice d'une école devant inculquer des valeurs de respect nécessaires à l'atténuation des incivilités, libérer la croissance économique de ses entraves bureaucratiques: voilà un ensemble d'objectifs que Nicolas Sarkozy avait formulé dans un programme clairement ratifié par une majorité très claire de la nation.

Mais, justement, l'application d'un tel programme, l'exercice d'une souveraineté réelle pour sortir une nation de son boublier et la relever de son déclin impliquent un relèvement du pouvoir. Pas de redressement national sans redressement préalable de la fonction politique, pourrait-on dire.

Tant que la classe politique cherchera à tout prix la proximité avec la population, tant qu'elle refusera d'assumer l'aspect tout à fait singulier des responsabilités qui lui appartiennent, tant qu'elle dégradera le tragique de sa fonction en mauvais comique, la crise de confiance qui affecte la démocratie occidentale continuera.

Sarkozy déçoit parce qu'il ne se comporte pas comme un homme politique, encore moins comme un homme d'État. Sarkozy déçoit parce qu'à sans cesse alterner entre la promesse de la grandeur et le consentement à la médiocrité, ceux qui l'observent finissent tous par le désigner comme il se doit: un gagnant de plus chez les imposteurs.



Nicolas Sarkozy

ARCHIVES REUTERS

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Mungier (responsable du site Internet), Emilie Polle-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricature), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumais (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti (directeur), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-François Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciael (Québec), Monique Bherer (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Ratnville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sébat, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernattis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## TQS

SUITE DE LA PAGE 1

le CRTC le plan du nouveau propriétaire. «Nous souhaitons que le processus soit terminé en juin, pour entreprendre des changements dès l'automne», explique René Guimond, président du TQS.

«Nous discutons ensemble et nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut aller ailleurs qu'en télé conventionnelle, ajoute-t-il. Sans vouloir donner plus de détails, René Guimond a toutefois mentionné que les contenus peuvent être diffusés sur d'autres plates-formes, par exemple sur Internet et en vidéo sur demande.

«Nous sommes contents, bien sûr, mais nous ne savons pas encore ce que Remstar veut faire», indiquait hier Luc Bessette, président du Syndicat des employés de TQS, secteur information. TQS compte 650 employés, et Remstar devra clairement indiquer ce qu'elle entend faire avec les bureaux régionaux du réseau.

La crise à TQS a commencé à la mi-décembre alors que l'entreprise se plaçait sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, pour éviter la faillite. Cette protection lui a permis d'assainir ses finances et d'obtenir quatre offres d'achat. Retournant hier devant la Cour supérieure, la direction de TQS a donc expliqué avoir choisi l'offre de Remstar. Trois offres étaient finalement demeurées en compétition, dont l'une d'une firme d'investissement de Toronto, Catalyst, qui s'est présentée hier en cour pour demander au juge de considérer sa propre offre d'achat. La protection de la cour se termine dans une semaine.

Remstar est une entreprise indépendante créée en 1998 par les frères Maxime et Julien Rémillard, qui s'étaient lancés dans l'industrie cinématographique en achetant l'année précédente la société de distribution Prima Films.

Les deux frères sont les fils de Lucien Rémillard, un prospère homme d'affaires qui a fait fortune dans la gestion et le transport de déchets (notamment avec l'entreprise RCI Environnement). Il a ensuite ouvert l'hôtel Le St-James dans le Vieux-Montréal, haut lieu de rencontre des vedettes internationales dans la métropole. Il serait actif dans l'entreprise de ses fils.

Remstar est surtout dirigée par Maxime Rémillard, dans la jeune trentaine, qui occupe le poste de président. Remstar a produit ou financé plusieurs films québécois et étrangers, dont *Elles étaient cinq*, *Ma fille, mon ange*, *Head in the Clouds* avec Penelope Cruz et Charlize Theron, et *Battle in Seattle* avec Charlize Theron. Remstar produit également avec la France le film consacré à Jacques Mesrine avec Vincent Cassel, et produira le film sur la tuerie de Polytechnique avec Karine Vanasse, ainsi que le premier film de Ken Scott, *Les Doigts croches*. L'entreprise fait également de la distribution de musique.

À l'automne dernier, le Fonds de solidarité et la Caisse de dépôt et de placement du Québec annonçaient qu'ils investissaient dans une division de Remstar, Remstar Media Partners, pour l'acquisition et l'exploitation des droits de distribution de 25 films d'ici cinq ans. La valeur de l'investissement n'a pas été divulguée.

Remstar cherchait à diversifier ses activités: l'année dernière, elle convoitait les quatre hippodromes privés par le gouvernement québécois, finalement accordés au sénateur Paul Massicotte.

Avec TQS, Remstar essaiera de relever d'énormes défis. Le réseau perd plus de cinq millions par année, et il a besoin d'au moins vingt millions pour prendre le virage haute définition.

TQS fait face à la basse des revenus publicitaires, qui se déplacent vers les chaînes spécialisées et vers Internet. Ses dirigeants ont également accusé Radio-Canada de lui faire un concurrence déloyale, s'en prenant aussi à la décision de Radio-Canada de désaffilier trois stations régionales du réseau TQS.

Lors d'une audience du CRTC en avril prochain consacrée à la distribution de la télévision, TQS tentera de convaincre l'organisme fédéral de lui accorder l'accès aux redevances des abonnés du câble et du satellite, un accès actuellement réservé aux seules chaînes spécialisées.

TQS fait également partie du consortium qui a obtenu les droits de diffusion des Jeux olympiques de Vancouver en 2010 et de Londres en 2012.

Le prix offert par Remstar n'a pas été dévoilé hier.

Le Devoir

## Rectificatif

Une fâcheuse erreur technique a eu comme résultat d'escamoter quelques paragraphes du reportage de Nicole Pons sur Marseille, publié dans notre édition de samedi. Toutefois, la version intégrale se trouve sur le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com). Toutes nos excuses à l'auteur et à nos lecteurs.

## JUNIOR

SUITE DE LA PAGE 1

jour. Et cette fois sera la bonne, assure l'homme d'affaires montréalais qui a fait sa marque en fondant SportTV.com, une vitrine Web du soccer mondial, et qui a versé 3,1 millions de dollars pour acquérir la franchise terre-neuvienne.

Hier, le Junior de Montréal a été officiellement présenté. Plus d'un quart de siècle après la disparition de son prédécesseur, son nom, disent ses dirigeants, veut évoquer l'histoire et la tradition. Ses uniformes seront bourgeois et blanc, sans logo criard, le simple mot «Montréal» ornant les chandails. L'équipe disputera ses matchs à l'Auditorium de Verdun, qui subira d'importantes rénovations ce printemps. Et s'il arrive qu'à un moment donné le ton monte à l'occasion de rencontres amicales avec la bande à Patrick Roy située à l'autre bout de la 20, personne ne s'en plaindra.

Evidemment, le destin du nouveau club sera conditionné par la réponse donnée à deux questions essentielles. En matière de hockey, y a-t-il de la place pour autre chose que le Canadien à Montréal? Et comment s'y prendra-t-on pour faire fonctionner une franchise dans un marché qui, ces dernières années, ne s'est pas montré plus entiché de hockey junior qu'il ne le faut?

C'est il y a un an environ qu'a germé le projet de

SUITE DE LA PAGE 1

Au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), on confirme ce fait. Le seul cours d'histoire obligatoire du programme de sciences humaines est celui intitulé Histoire de la civilisation occidentale. «Toutefois, en fonction du profil qu'il choisit, l'étudiant peut être amené à suivre d'autres cours d'histoire, dont celui portant sur l'histoire du Québec», nuance la relationniste du MELS Stéphanie Tremblay. Il en va de même dans les programmes autres que les sciences humaines, où «les étudiants peuvent cependant choisir des cours d'histoire, à titre de cours complémentaires ou optionnels, s'ils le désirent». On souligne que «l'histoire, dont celle du Québec», est une matière obligatoire dans le parcours de l'élève au secondaire.

Mais cela ne justifie pas, estime M. Laporte, que les étudiants de sciences humaines au cégep «soient exemptés de cours d'histoire de l'endroit où ils vivent». Sans compter qu'au cégep, actuellement, les programmes enrichis se multiplient, comme le bac international, le programme «Histoire et civilisation» et le DEC universel, «offrant tous de l'histoire mais fort peu d'histoire du Québec», note M. Laporte.

Lui-même enseigne à des étudiants dans certains de ces programmes qui, écrit-il, sont souvent axés sur «des contenus exotiques, dans la mouvance altermondialiste et coïncidant mieux avec un stage touristique-historique à l'étranger». Le voyage de fin d'études — au Guatemala, au Costa Rica, etc. — détermine souvent le contenu des cours enseignés, fait-il remarquer.

La formation des nouveaux professeurs contribue aussi à la «disparition rapide» du thème du Québec dans l'enseignement collégial. Ceux-ci «n'éprouvent plus autant d'intérêt à parler du Québec dans leurs cours», soutient M. Laporte, puisqu'ils ont été formés dans des départements universitaires d'histoire ou de sciences sociales où la question québécoise, là aussi, occupe une place beaucoup moins importante qu'avant. «Les mémoires et les thèses portent de plus en plus sur des thèmes étrangers, voire non occidentaux, et de moins en moins sur des aspects ayant trait au Québec.»

M. Laporte fait remarquer que plusieurs jeunes enseignants, embauchés depuis 2000, n'ont acquis «qu'un modeste bagage scolaire sur le Québec», et qui remonte paradoxalement... au cégep.

## Inquiétude partagée

L'inquiétude de M. Laporte est partagée par plu-

Le Devoir

## Tempête maritime



STÉPHANE MAHÉ REUTERS

QUAND on parle d'une mauvaise posture... Le cargo allemand Artemis, un navire de 88 mètres, a été rejeté hier sur la plage des Sables-d'Olonne, en Vendée, poussé là par des vents violents de plus de 130 kilomètres à l'heure. La France et la Grande-Bretagne ont en effet essuyé une importante tempête. Celle-ci a provoqué des pannes de courant majeures et l'annulation de nombreux vols dans différents aéroports, en plus de perturber fortement le transport maritime transmanche. Un chalutier basé en France a même fait naufrage, alors que des creux de vague de six mètres étaient enregistrés en mer.

Le Devoir

«Il ne faut pas oublier que le Rocket était un club de l'expansion. Pendant les premières années, ils en arrachaient sur la glace», mentionne Farrel Miller. «Nous, nous avons une équipe déjà constituée, une bonne équipe. Nous pouvons promettre un rendement au-dessus de 500 dès la première saison.» De fait, le propriétaire va jusqu'à dire qu'il entend que le Junior devienne «les Red Sox de Boston ou les Yankees de New York de la LHJMQ». «Nous voulons un club qui soit continuellement compétitif», déclare-t-il.

En fait, il n'y a pas que l'île de Montréal qui ait perdu ses formations juniors dans la région. À compter des années 1980, un étrange vide s'est produit tout autour, qui a fait lever les feutres à des équipes situées aussi bien à Longueuil qu'à Laval, Sorel, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sherbrooke et Trois-Rivières. Absente du bassin le plus populaire du Québec, la LHJMQ s'est tournée vers les provinces de l'Atlantique, l'Abitibi, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord pour maintenir la cadence.

Cependant, «toutes les villes canadiennes qui ont une équipe dans la Ligue nationale en possèdent aussi au moins une de niveau junior. Ces équipes juniors fonctionnent très bien. Si ça marche à Calgary, à Edmonton ou à Vancouver, des villes plus petites que Montréal, pourquoi ça ne marcherait pas ici?», demande Miller. Il ajoute que le Junior disposera d'un argument-clé en ce qu'il pourra offrir à ses joueurs de poursuivre leurs études dans la langue de leur choix. La LHJMQ, soutient-il, a fait de larges progrès ces dernières années dans l'encadrement scolaire et social de ses joueurs, et elle s'est adjoint des noms pres-

## MÉNAGE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'ordre il y a neuf ans justement pour régler ce dossier-là. Je trouvais parfaitement effrayant que, dans un domaine aussi sensible que la santé mentale, n'importe qui puisse s'improviser spécialiste.»

Beaucoup des psychothérapeutes visés par cette loi sont les premiers ravis de pouvoir compter sur des balises plus solides. En 1991, un groupe de psychologues et de psychothérapeutes avait même fondé la Société québécoise des psychothérapeutes professionnels (SQPP). Ceux-ci s'étaient alors dotés d'un Code de déontologie clair et de règlements rigoureux destinés à mettre un peu d'ordre dans ce milieu mal balisé. Mais les pouvoirs de la société sont restés limités, et la loi 50 vient en quelque sorte donner un peu de chair à une lutte vieille de plus de 15 ans, soit la protection du public.

Ce projet de loi vient aussi mettre fin à une vieille opposition avec les psychologues et les médecins, qui était à la source de grandes frustrations. «Pendant des années, nous avons eu l'impression d'aller à contre-courant. Aujourd'hui, nous sommes fatigués d'avoir à constamment défendre notre place entre les psychologues et les charlatans», raconte le président de la SQPP, Michel Brais. En tout, sa société compte 80 % de psychothérapeutes dits compétents mais non admissibles à un ordre (PCNA).

L'examen du projet de loi 50 qui reprend demain viendra en quelque sorte normaliser leur pratique. Mais ne sera pas admissible qui veut. Les PCNA devront montrer patte blanche et prouver leurs compétences. L'OPQ délivrera les permis et assurera la surveillance professionnelle de tous ces nouveaux membres. La SQPP ne voit aucun problème à devoir se soumettre aux règles de l'OPQ.

Mais, attention, il ne faudrait toutefois pas y voir une tutelle, prévient M. Brais. «Il s'agit d'un mandat beaucoup plus large qui prendra son sens à travers une structure partagée avec le Conseil consultatif interdisciplinaire et l'Office des professions.» La SSCP estime d'ailleurs que ses membres de même que ceux de la Société canadienne de psychanalyse et de l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec devront jouir d'un droit acquis qui les rendra admissibles d'office à l'obtention d'un permis. Le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, s'est montré ouvert à cette idée. «Le règlement sera écrit de telle sorte que cette volonté-là [...] soit respectée», a-t-il laissé entendre jeudi.

## Un acte réservé et partagé

Concrètement, la loi 50 propose de partager le titre de psychothérapeute avec plusieurs autres professionnels: les travailleurs sociaux, les conseillers d'orientation, les psychoéducateurs, les infirmières et les ergothérapeutes qui auront les compétences nécessaires pour faire ce travail délicat. Les psychologues et les médecins pourront bien entendu continuer à pratiquer cet art, mais sans être obligés d'utiliser le titre de psychothérapeute pour autant.

Le projet précise de surcroît que ce titre sera réservé de même que toutes les activités qui y sont reliées. Ainsi, il ne sera plus possible pour un psychothérapeute dont la compétence est remise en doute de continuer ses activités sous le couvert d'un autre titre, comme thérapeute en progression par exemple. Il faut donc s'attendre à ce que de nombreux prétendants au titre de psychothérapeute se voient forcés de changer leur carte professionnelle — et leurs pratiques par la même occasion.

Leur nombre est toutefois difficile à évaluer. En 1992, l'Office des professions avait mené une enquête dans le but de recenser les gens qui se présentent comme des psychothérapeutes sans faire partie d'un ordre professionnel. «À l'époque, on avait avancé le chiffre de 4000 personnes, mais cela nous a toujours paru énorme. Je pense que pas plus de 400 à 500 vont réussir à faire reconnaître leurs compétences au bout du compte», estime Michel Brais.

La semaine dernière, certains intervenants se sont inquiétés de voir ainsi disparaître des ressources imparfaites, certes, mais essentielles en ces temps de pénurie. Chaque fois, le ministre Dupuis a balayé leurs craintes du revers de la main. Loin de faire disparaître des ressources, la loi 50 vient élargir l'offre de services en permettant à de nouvelles catégories de professionnels qualifiés de pratiquer la psychothérapie. Et «il y aura des dispositions transitoires qui permettront qu'on évite cet écueil de la rupture de services», a-t-il promis.

La transition promet toutefois d'être longue. Pour l'instant, le ministre envisage une période de rodage de six ans, ce qui paraît beaucoup trop long à de nombreux intervenants. Le Collège des médecins recommande plutôt une période de trois ans, qui, à son sens, suffira largement à tout mettre en place.

Le Devoir

tigieux dans les directions d'équipes, qu'il s'agisse de la famille Irving, de Patrick Roy, de Guy Carbonneau ou de Bobby Smith.

Quant au choix de Verdun, il n'a jamais été mis en doute, a dit Martin Routhier. Les dirigeants du Junior considèrent l'Auditorium idéalement situé, près du centre-ville de Montréal et de la Rive-Sud avec une station de métro à un coin de rue. L'amphithéâtre peut accueillir quelque 4200 spectateurs, mais les dirigeants de l'équipe n'ont pas voulu fixer publiquement un seuil de ventes de billets à atteindre.

Les Fog Devils de St. John's, qui attirent peu et éprouvent de sérieux problèmes financiers, présentent un rendement de 32-28-1-7 cette saison, leur troisième dans la LHJMQ, au 6e rang de la section Est. Une quinzaine de leurs joueurs actuels seront admissibles à revenir avec l'équipe l'an prochain. Cinq de leurs éléments ont déjà été repêchés par un club de la Ligue nationale, soit Jean-Simon Allard et T.J. Brennan (Buffalo), Matt Fillier (Los Angeles), Mario Kempe (Philadelphie) et le gardien Timo Pielmeier (San Jose). À noter, par ailleurs, que les Fog Devils comptent sept joueurs originaires de Terre-Neuve, qui demanderont peut-être à rester plus près de la maison lors de la prochaine campagne.

Et ce n'est sans doute qu'un hasard si l'entraîneur-chef de l'équipe, Réal Païement, est celui qui compte le plus grand nombre de matchs comme joueur dans l'uniforme du... Junior de Montréal: 276 joutes, de 1975 à 1979...

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390